

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

**Présenté le 5 mars 2015 à la 3^e session
de la XII^e Assemblée populaire nationale**

**Li Keqiang
Premier ministre du Conseil des affaires d'État**

À vérifier d'après le texte approuvé par la présente session de l'Assemblée populaire nationale et diffusé par l'Agence de presse Xinhua

Camarades députés,

Au nom du Conseil des affaires d'État, j'ai l'honneur de soumettre à l'examen de la présente session de l'Assemblée le rapport d'activité du gouvernement ; j'invite par la même occasion les membres du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, qui assistent aux travaux de la présente session, à nous faire part de leurs remarques.

I. BILAN DU TRAVAIL ACCOMPLI EN 2014

Durant l'année écoulée, notre développement a dû affronter un milieu intérieur et extérieur compliqué et difficile : à l'extérieur, l'économie mondiale a connu une reprise pénible et semée d'obstacles, et les principales économies du monde ont connu des évolutions divergentes ; sur le plan intérieur, nous avons été confrontés à un enchevêtrement de difficultés et de défis, dont le moindre ne fut pas une tendance à la baisse de l'activité qui n'a cessé de s'accroître. Néanmoins, grâce aux efforts déterminés de notre peuple multiethnique, grâce à l'union de la multitude des volontés sous la ferme direction du Comité central du Parti avec le camarade Xi Jinping comme secrétaire général, nos principaux objectifs de développement socioéconomique pour toute l'année ont été atteints, l'approfondissement global de la réforme a pris un bon départ, la promotion du gouvernement de l'État en vertu de la loi a franchi une étape décisive, l'édification de la société de moyenne aisance a avancé à grands pas.

Cette année, notre développement économique et social a continué à progresser dans la régularité. Cette régularité ressort du fait que notre économie a évolué dans des marges raisonnables. La croissance a été régulière puisque le PIB s'est élevé à 63 600 milliards de yuans, soit une hausse de 7,4 % par rapport à l'année précédente, ce qui nous a placés au premier rang des principales entités économiques du monde ; l'évolution de l'emploi a été régulière puisque plus de 13,22 millions de nouveaux emplois ont été créés dans l'ensemble des agglomérations urbaines, un chiffre plus élevé que l'année précédente ; l'évolution des prix a été régulière puisque la hausse des prix à la consommation s'est élevée à 2 %. Les progrès que nous avons réalisés se traduisent principalement par le caractère plus équilibré et durable de notre développement. La restructuration économique a connu une nouvelle amélioration. La production céréalière a atteint 605 millions de tonnes. La contribution de la consommation à la croissance économique a augmenté de trois points pour atteindre 51,2 %. La part de la valeur ajoutée réalisée par le secteur des services est passée de 46,9 à 48,2 %. Il est apparu un grand nombre de nouvelles industries,

de nouvelles activités économiques et de nouveaux modes de commerce. La croissance économique dans le Centre et l'Ouest a dépassé celle de l'Est. La qualité du développement s'est améliorée : les recettes ordinaires des finances publiques ont augmenté de 8,6 % ; la part des dépenses consacrées à la recherche et à l'expérimentation dans le PIB a dépassé 2 % ; l'intensité de la consommation d'énergie a diminué de 4,8 %, la plus forte baisse de ces dernières années. Les conditions de vie du peuple ont connu une nouvelle amélioration : la hausse réelle du revenu disponible moyen des habitants de tout le pays, de 8 %, a dépassé la croissance économique ; le revenu disponible moyen des habitants des campagnes (+ 9,2 %) s'est accru plus rapidement que ceux des citadins en termes réels ; nous avons réduit de 12,32 millions par rapport à l'année précédente le nombre de paysans vivant en dessous du seuil de pauvreté et fourni l'eau potable à plus de 66 millions de ruraux supplémentaires ; plus de 100 millions de sorties de touristes chinois ont été enregistrées aux frontières. De nouvelles avancées ont été réalisées dans la réforme et l'ouverture du pays. Nous avons engagé une série de tâches prioritaires de l'approfondissement global de la réforme. La suppression du tiers des catégories de projets soumis à l'approbation administrative, qui avait été prévue par le présent gouvernement, a été réalisée à l'avance. Ce beau bilan n'a guère été facile à obtenir : il a coûté beaucoup de sueur et de sang à tout notre peuple multiethnique. Il nous comble de confiance et de détermination pour continuer à aller de l'avant.

L'énormité des difficultés et des défis en 2014 a dépassé nos prévisions. Sans nous laisser intimider par elle, nous avons réalisé les tâches suivantes.

Premièrement, nous avons assuré une régulation ciblée sur la base du maintien de l'activité économique dans des marges raisonnables, afin de garantir sa croissance régulière. Face à la tendance de plus en plus forte à la baisse de l'activité, nous avons su faire preuve d'une grande fermeté dans notre stratégie : nous avons consolidé nos politiques macroéconomiques et renouvelé continuellement notre pensée et nos procédés en matière de régulation macroéconomique en évitant de recourir à des mesures de surstimulation à court terme. Nous avons en outre pratiqué une régulation ciblée en stimulant les forces vives de l'économie, en remédiant à ses faiblesses et en soutenant prioritairement l'économie réelle. Nous avons maîtrisé les marges raisonnables de fluctuation de l'activité économique, saisi les principales contradictions et les problèmes structurels, pris des mesures ciblées, concentré nos efforts sur les questions essentielles et porté nos efforts à l'endroit exact. Nous avons utilisé les réformes comme moteur du changement, la restructuration comme force d'appoint, l'amélioration du niveau de vie de la population comme force de réserve. Nous avons augmenté la demande du marché, ainsi

que l'offre effective. Nous avons ainsi réussi à maintenir la croissance économique tout en menant à bien l'optimisation structurelle.

Nous avons appliqué plus efficacement la politique budgétaire de relance et la politique monétaire prudente. Nous avons réduit la pression fiscale sur certaines catégories, procédé à une réduction générale des droits et frais divers, et élargi le champ d'application des avantages fiscaux en faveur des petites entreprises et microentreprises (PEMIC). Les expériences pilotes de transformation de l'impôt sur le chiffre d'affaires en TVA se sont multipliées. La dépense publique a été rendue plus efficace et la gestion des fonds disponibles, renforcée. Grâce à un recours souple aux instruments de la politique monétaire, qui s'est traduit notamment par la réduction ciblée du ratio des réserves obligatoires, le recours ciblé au recrédit et la baisse du taux d'intérêt asymétrique, nous avons accru notre soutien aux maillons faibles de l'économie. La croissance des prêts aux PEMIC et au *sannong* [monde rural : paysans, agriculture et régions rurales] a dépassé de 4,2 et 0,7 % respectivement la croissance moyenne de tous les prêts. En même temps, grâce à l'amélioration des contrôles financiers, nous avons maîtrisé les risques systémiques et régionaux, de sorte que les seuils critiques n'ont pas été dépassés.

Deuxièmement, nous avons approfondi la réforme et l'ouverture, et stimulé la vitalité du développement socioéconomique. Face aux blocages systémiques, nous avons libéré la vitalité du marché, en approfondissant globalement la réforme, pour atténuer la pression de la tendance à la baisse de l'activité, et réduit en poussière maintes pierres d'achoppement apparemment invincibles, de sorte que de nouveaux progrès ont été réalisés dans les réformes des systèmes économique, politique, culturel, social et écologique.

Les réformes clés ont été poursuivies fermement. Nous avons établi et appliqué un plan général pour l'approfondissement de la réforme du système financier et fiscal, grâce auquel d'importantes avancées ont été enregistrées dans les réformes de la fiscalité et de la gestion budgétaire : le nombre de transferts de paiements spéciaux a diminué de plus d'un tiers, la part des transferts de paiements généraux a augmenté, la gestion de la dette des instances locales a été renforcée. Une plus grande marge a été ménagée au flottement des taux d'intérêt des dépôts et des taux de change, les essais de banques non publiques ont obtenu de nouveaux résultats. Nous avons mis à l'essai une plateforme de connexion boursière Shanghai-Hong Kong, et étendu le champ d'application de nos réserves de devises et des fonds d'assurance. La réforme de la tarification dans les domaines de l'énergie, des transports, de la protection de l'environnement et des télécommunications a été accélérée. Nous avons lancé des réformes concernant la gestion des fonds scientifiques

et techniques, le système d'organisation des examens et de recrutement des élèves, l'administration du *hukou* [état civil], et le système de l'assurance vieillesse au sein des organismes d'État et des institutions publiques.

Nous avons continué à faire de la décentralisation et de la simplification administratives et de la nécessité de concilier supervision et laissez-faire l'un des axes principaux de nos réformes. Durant l'année écoulée, les divers services du Conseil des affaires d'État ont supprimé ou délégué 246 catégories d'approbation administrative ; 29 estimations de conformité aux normes, évaluations des performances et récompenses, ainsi que 149 certifications professionnelles ont été éliminées ; les catégories de projets d'investissement devant être soumises à l'approbation administrative ont été considérablement réduites et la liste de projets en la matière a été de nouveau révisée. Nous avons travaillé à réformer l'administration des affaires commerciales. Le nombre des acteurs du marché nouvellement enregistrés est passé à 12,93 millions. Parmi ceux-ci, le nombre de nouvelles entreprises a augmenté de 45,9 %. On peut donc dire qu'une vague de création d'entreprises s'est levée en Chine. La croissance économique a ralenti, mais le nombre de nouveaux emplois a augmenté au lieu de baisser, ce qui montre la robustesse de la réforme et le potentiel illimité du marché.

La réforme et le développement ont été promus grâce à l'ouverture. Nous avons étendu la zone pilote de libre-échange de Shanghai et créé de nouvelles zones pilotes de libre-échange du Guangdong, de Tianjin et du Fujian. Nous avons augmenté nos importations tout en maintenant nos exportations au même niveau. On note par ailleurs une augmentation continue de nos parts de marché dans le monde. Le montant réellement utilisé des investissements étrangers directs s'est chiffré à 119,6 milliards de dollars – au premier rang mondial ; et le montant de nos investissements directs à l'étranger, à 102,9 milliards de dollars. Les deux flux de l'investissement ont donc pris une importance égale. Les zones de libre-échange Chine-Islande et Chine-Suisse ont démarré, et les négociations pour créer des zones de libre-échange avec la République de Corée et avec l'Australie ont fait des progrès substantiels. Les projets de coopération à l'étranger dans le domaine des voies ferrées, de l'électricité, du pétrole, du gaz, ainsi que des télécommunications, ont beaucoup progressé, ce qui a permis ainsi aux équipements chinois d'entamer leur grande marche vers le monde.

Troisièmement, nous avons renforcé la restructuration et accru notre potentiel de développement. Face aux contradictions structurelles graves, nous avons pris avec ardeur des mesures pour y remédier. Nous avons, en encourageant certaines activités et en

contrôlant d'autres, traité notamment les problèmes urgents qui ont une portée à long terme, de façon à jeter des bases solides pour le développement socioéconomique.

Le rôle de base de l'agriculture a été consolidé. Nous avons renforcé notre politique visant à développer l'agriculture et les régions rurales et à améliorer le niveau de vie des agriculteurs : la production céréalière a réalisé sa onzième augmentation annuelle consécutive et le revenu net moyen des habitants des campagnes, son cinquième accroissement consécutif au moins égal ou supérieur à 10 %. La capacité globale de la production agricole s'est accrue régulièrement ; l'agriculture scientifique et technique et la mécanisation agricole ont été mises à niveau continuellement ; le développement accéléré des travaux hydrauliques clés a été assuré, de sorte qu'une augmentation de 33,45 millions de *mu* [2,23 millions d'hectares] a été réalisée dans l'irrigation hydroéconome. 230 000 kilomètres de routes rurales ont été construites ou refaites. Une nouvelle phase du travail visant à reconverter les terres abusivement défrichées en forêts et en steppes a été lancée. La validation des droits de propriété et d'utilisation des terres dans les campagnes, ainsi que la délivrance du certificat attestant ces droits ont progressé de façon ordonnée, et les nouveaux exploitants agricoles ont accéléré leur développement.

Nous avons attaché une grande importance à la restructuration industrielle. La création de nouveaux pôles de croissance a été encouragée : nous avons accéléré le développement du secteur des services, apporté un soutien au développement des industries émergentes d'importance stratégique, telles que l'Internet mobile, les circuits intégrés, la construction d'équipements haut de gamme et les véhicules à énergies nouvelles. La cyberfinance a fait une entrée remarquée ; le cybercommerce, la logistique, la livraison rapide et d'autres services nouveaux ont progressé rapidement ; le talent des nouveaux inventeurs commence à briller ; la création culturelle a connu un grand essor. En même temps, la suppression des surcapacités de production a été poursuivie : nous avons atteint comme prévu notre objectif annuel d'élimination des capacités de production obsolètes dans 15 domaines clés tels que la sidérurgie et la cimenterie. Nous avons intensifié la lutte contre le smog et dépassé l'objectif de mise à la casse des vieilles voitures et des véhicules non conformes aux normes d'émission.

La construction d'infrastructures et le développement interrégional coordonné ont été renforcés. D'importants progrès ont été enregistrés dans le développement harmonieux au sein de la zone Beijing-Tianjin-Hebei et dans la construction d'une ceinture économique du Changjiang. 8 427 kilomètres de nouvelles voies ferrées ont été mises en service ; la longueur du réseau de TGV a atteint 16 000 kilomètres (plus de 60 % des lignes de ce type dans le monde) ; celle du réseau autoroutier, 112 000 kilomètres. Les voies navigables,

l'aviation civile et la construction de canalisations se sont développées. L'amélioration des réseaux électriques dans les campagnes a été poursuivie régulièrement. Le réseau à haut débit a couvert plus de 780 millions de ménages. À la suite de nombreuses années d'efforts, les travaux de canalisation sur l'axe central de la première tranche du projet d'adduction d'eau du Sud vers le Nord ont été officiellement réalisés, profitant aux centaines de millions de riverains.

La stratégie visant à stimuler l'innovation en tant que force motrice du développement a été mise en œuvre. Nous avons pris des mesures pour faciliter les applications industrielles des découvertes scientifiques et techniques, étendu le champ d'application des politiques en faveur des expériences menées dans la zone modèle d'innovation nationale de Zhongguancun, et favorisé l'ouverture et l'accessibilité des ressources scientifiques et techniques, de sorte que l'ardeur innovatrice du personnel scientifique et technique s'est libérée continuellement. De nouvelles percées ont été réalisées dans de grands projets de recherche scientifique, tels que le superordinateur, l'exploration lunaire et les applications satellitaires. Des avions de ligne régionale entièrement conçus et fabriqués en Chine ont pris leur envol dans l'azur.

Quatrièmement, nous avons établi un filet d'assurance pour améliorer le bien-être du peuple. Nous avons, en plaçant l'être humain au centre de nos préoccupations, continué à accroître notre soutien financier au bien-être de la population. Nous nous sommes attachés à assurer un minimum de protection sociale à tous nos concitoyens et à garantir leurs moyens d'existence, et nous avons mis en place pour cela tous les mécanismes nécessaires. Conscients du ralentissement de la croissance des recettes du budget et des pressions accrues à la dépense, nous avons consacré plus de 70 % des dépenses budgétaires au maintien du bien-être durant l'année écoulée.

L'emploi et la protection sociale ont été renforcés. Nous avons amélioré les mesures politiques visant à promouvoir l'emploi et élaboré un plan destiné à guider les étudiants dans la création de leur entreprise. Nos efforts pour garantir l'accès au premier emploi des nouveaux diplômés universitaires ont donné des résultats satisfaisants. Nous avons mis en place un régime unique de l'assurance vieillesse de base pour les citadins et les ruraux. La pension de vieillesse de base des retraités des entreprises a été relevée de 10 %. De plus, 7,4 millions de logements sociaux ont été mis en chantier et 5,11 millions, livrés. Le système d'assistance d'urgence a été généralisé dans l'ensemble du pays, le minimum vital garanti pour les habitants des villes et des campagnes a augmenté respectivement de 9,97 et 14,1 %, tandis que les indemnités et les subventions accordées aux militaires

invalides, aux familles de martyrs révolutionnaires et aux militaires démobilisés âgés ont augmenté de plus de 20 %.

L'égalité des chances dans l'éducation a poursuivi sa marche en avant. L'état des écoles en déficit d'excellence de l'enseignement obligatoire situées dans des régions déshéritées a été amélioré, et l'aide aux élèves issus de familles dans le besoin, augmentée. L'allocation nationale de prêt-études a connu un relèvement considérable. L'exemption des frais scolaires dont bénéficient les élèves de l'enseignement professionnel secondaire a été étalée sur trois ans. La politique favorisant l'accès à l'enseignement obligatoire près du domicile, sans obligation de passer un examen d'entrée, a été appliquée. Le nombre de provinces où les enfants de paysans venus travailler en ville peuvent s'inscrire au *gaokao* [concours national d'entrée à l'université] dans la ville où sont employés leurs parents a été porté à 28. Pour la deuxième année consécutive, le nombre des élèves provenant de régions rurales pauvres admis dans une école supérieure de premier ordre a progressé de plus de 10 %. Grâce à nos efforts, les dépenses budgétaires destinées à l'éducation ont atteint plus de 4 % du PIB.

La réforme du secteur médical, sanitaire et pharmaceutique s'est poursuivie en profondeur. L'expérimentation d'une assurance contre les maladies graves couvrant tant les citadins que les ruraux a été étendue à toutes les provinces. Un système de secours médicaux d'urgence a été mis en place. La couverture de l'assurance maladie a dépassé 95 %. Grâce à l'approfondissement de la réforme générale des établissements médicaux et sanitaires de base, le réseau intégré des soins couvrant districts, cantons et villages a connu une amélioration progressive. Des expériences pilotes de réforme des hôpitaux publics ont été menées dans plus de 1 300 districts (villes).

Le secteur culturel et les industries à vocation culturelle ont progressé activement. Les grands projets culturels au bénéfice de tous ont été promus. Le projet de couverture complète des villages par le réseau de radiodiffusion et de télévision est passé à la vitesse supérieure, visant désormais chaque famille villageoise. La stratégie de promotion des chefs-d'œuvre littéraires et artistiques a été appliquée. L'organisation du marché culturel moderne a été améliorée. Les sports de masse ont connu un grand essor, les jeux Olympiques de la jeunesse de Nanjing ont été un franc succès.

Cinquièmement, nous avons renouvelé la gouvernance sociale en vue d'assurer l'harmonie et la stabilité. En présence de calamités naturelles et de situations de crise, nous avons réagi de manière adéquate, résolu de manière ordonnée les contradictions sociales, mis en place les mécanismes nécessaires, intensifié la prévention à la source, garanti la sécurité du peuple et maintenu l'ordre public.

Dans la province du Yunnan, à Ludian, Jinggu et d'autres localités, des secousses telluriques de grande magnitude ont eu lieu. Nous avons fourni sans tarder des secours efficaces aux sinistrés, et la reconstruction de ces régions s'est déroulée en bon ordre. Nous avons accordé une aide énergique à l'Afrique dans son combat contre l'épidémie du virus Ebola et empêché l'extension de celle-ci à la Chine. Grâce à nos efforts accrus pour assurer la sécurité dans les lieux de production, le nombre total des accidents, y compris celui des accidents graves ou extrêmement graves et celui des accidents survenus dans les secteurs clés, a diminué constamment. Nous avons combattu la « pollution des assiettes », et la sécurité alimentaire et pharmaceutique a été garantie pour l'essentiel.

Nous nous sommes efforcés de soumettre l'administration au principe de la légalité. Le Conseil des affaires d'État a soumis au Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale des propositions d'élaboration ou d'amendement de 15 lois, dont des amendements à la loi sur la sécurité des aliments, et de 38 règlements administratifs tels que le règlement provisoire sur l'annonce publique des informations par les entreprises. Les efforts pour donner plus de transparence aux activités administratives ont été poursuivis, et plusieurs grandes décisions et politiques ont été soumises à de larges consultations publiques par divers canaux. Le 3^e recensement économique national a été mené à bon terme. Nous avons réformé le système des doléances populaires orales et écrites. L'assistance juridique, initialement réservée aux bénéficiaires des minima sociaux, couvre désormais les personnes à faibles revenus. Nous avons renforcé l'édification des communautés urbaines et rurales. Quatre catégories d'organisations sociales (associations professionnelles, chambres de commerce, etc.) peuvent se faire enregistrer directement. Enfin, nous avons sévi contre toutes les activités criminelles, veillé à la synergie de toutes les mesures visant au maintien de l'ordre public, ce qui a permis de sauvegarder la sûreté de l'État et la sécurité publique.

Conformément à l'esprit des « huit recommandations » du Comité central, nous avons lutté avec persévérance contre les « quatre vices » [le formalisme, la bureaucratie, l'hédonisme et le goût du luxe]. Appliquant strictement la Convention en trois points du Conseil des affaires d'État, nous avons mis le holà à la multiplication des immeubles administratifs, au gonflement des effectifs des organismes administratifs et des établissements d'intérêt public et à la croissance des « trois frais publics courants » [missions à l'étranger (ou à Hong Kong, Macao et Taiwan), acquisition et utilisation de voitures de fonction et réceptions officielles]. Pour assurer la probité des membres du Parti et des serviteurs de l'État et faire campagne contre la corruption, nous avons renforcé l'inspection administrative et les audits. Toute infraction à la discipline et à la loi a été

poursuivie impitoyablement, et les fonctionnaires prévaricateurs ont subi le châtement qu'ils méritaient.

Nous avons veillé à l'application rigoureuse d'un train de mesures importantes en procédant à des inspections consciencieuses, en nous appuyant sur des évaluations faites par des tiers et des sondages d'opinion et en créant des mécanismes permanents en la matière, ce qui a fortement contribué au bon déroulement de nos divers projets.

Durant l'année écoulée, notre diplomatie a volé de succès en succès. Le président Xi Jinping et d'autres dirigeants ont visité de nombreux pays. Ils ont ainsi participé au sommet du G20, à la rencontre des dirigeants des pays BRICS, au sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai, aux conférences des chefs d'État sur la coopération en Asie de l'Est, au sommet Asie-Europe et au forum de Davos. La Chine a organisé la 22^e réunion informelle des dirigeants des pays de l'APEC, le 4^e sommet de la CICA et le Forum asiatique de Bo'ao. Nous avons pris une part active à l'établissement de divers mécanismes multilatéraux et à l'élaboration de règles internationales. Notre diplomatie de grande puissance a progressé régulièrement ; notre diplomatie de bon voisinage a obtenu de nouveaux succès ; notre coopération avec les pays en voie de développement a pris un nouvel essor ; notre diplomatie économique a donné de brillants résultats. Nous avons fait avancer la réalisation de la ceinture économique de la route de la Soie et de la route de la Soie maritime du XXI^e siècle. La mise en place de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures est en cours, et le Fonds de la route de la Soie a vu le jour. Nos échanges et notre coopération avec les autres pays du monde se sont multipliés, et notre image de grande nation responsable s'impose de jour en jour avec plus de force sur la scène internationale.

Camarades députés,

Ces succès, nous les devons à la direction du Comité central du Parti avec le camarade Xi Jinping comme secrétaire général, à leur aptitude à maîtriser la situation générale et à prendre des décisions cohérentes, de même qu'aux efforts inlassables et conjugués du Parti, des forces armées et de notre peuple multiethnique. Je tiens à profiter de cette occasion pour présenter, au nom du Conseil des affaires d'État, nos sincères remerciements à notre peuple multiethnique, aux partis et groupements démocratiques, aux organisations populaires et aux personnalités de tous les milieux. Je tiens également à remercier cordialement nos concitoyens des régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao, à nos compatriotes de Taiwan et d'outre-mer. Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux gouvernements de tous les pays, aux institutions

internationales et à nos amis du monde entier pour le vif intérêt dont ils ont fait preuve pour notre cause et le soutien qu'ils ont apporté à la modernisation chinoise.

Tout en nous félicitant des succès remportés au cours de l'année passée, nous devons néanmoins rester lucides sur les défis et les difficultés qui nous attendent. L'investissement languit, les nouveaux pôles de consommation sont peu nombreux, le marché extérieur reste morose, à tel point qu'il est plus difficile d'assurer la croissance économique et que les risques latents subsistent dans certains domaines. Le prix des produits industriels continue à baisser, le coût des facteurs de production augmente, et les PEMIC ont du mal à obtenir un financement à des conditions raisonnables, quand elles arrivent à en trouver, si bien que certaines entreprises battent de l'aile. Le mode de développement économique demeure extensif, les capacités d'innovation sont insuffisantes, certains secteurs souffrent d'une surproduction alarmante, et les bases de la production agricole sont fragiles. Beaucoup reste à faire dans le domaine des soins médicaux, des services aux personnes âgées, du logement, des transports, de l'éducation, de la répartition des revenus, de la sécurité alimentaire et de l'ordre public. La pollution de l'environnement reste alarmante dans certaines zones, et des accidents graves se produisent dans les lieux de production. Il existe toujours des insuffisances dans le travail des pouvoirs publics ; certaines politiques ne sont pas appliquées. Une minorité de fonctionnaires n'en fait qu'à sa tête ; il existe des formes de corruption choquantes ; certains fonctionnaires font de la figuration : ils occupent des postes tout en se tournant les pouces ou en refusant de faire leur devoir. Nous devons avoir le courage d'affronter les problèmes et prendre nos responsabilités, rester vigilants même en temps de paix et de sécurité. Ce n'est que par l'accomplissement sérieux de toutes nos tâches que nous pourrons nous montrer dignes de la mission qui nous incombe et de la confiance que notre peuple a placée en nous.

II. DISPOSITIONS D'ENSEMBLE POUR NOTRE TRAVAIL EN 2015

La Chine est le plus grand pays en voie de développement du monde. Comme elle reste – et restera encore longtemps – dans la phase primaire du socialisme, le développement demeure le principe fondamental, la base et la clé pour résoudre tous nos problèmes. Pour résoudre les contradictions et conjurer les dangers de toutes sortes, éviter le « piège du revenu moyen » et réaliser la modernisation, nous devons, en dernière analyse, compter sur le développement. Or celui-ci a besoin d'une croissance suffisante. En même temps, le développement économique de notre pays est entré dans une « nouvelle normalité », et nous traversons une période d'importance cruciale où il s'agit

de surmonter des difficultés et des obstacles : les vices des institutions et les contradictions structurelles se sont mués en autant de « tigres barrant le chemin », rendant indispensables l'approfondissement de la réforme et la restructuration économique, sous peine de compromettre le développement sain et stable de notre pays. Nous devons donc concentrer sans relâche nos efforts sur le développement économique, en promouvant effectivement le développement en tant que tâche primordiale pour le bon gouvernement et le renouveau national ; nous devons accélérer le changement du mode de développement économique, en poursuivant sans relâche le développement scientifique grâce à la réforme, afin d'assurer un développement qualitatif, rentable et durable.

L'économie mondiale traverse aujourd'hui une phase de réajustement profond qui ne permet qu'une reprise atone de l'activité. Cependant que l'influence des facteurs géopolitiques s'accroît et que les incertitudes se multiplient, la communauté internationale reconnaît de plus en plus l'importance d'assurer la croissance, l'emploi et la restructuration économique. Dans notre pays, la pression à la baisse sur l'économie s'accroît, les contradictions profondes s'aggravent, si bien que nous serons probablement confrontés cette année à des difficultés plus graves que l'année dernière. Néanmoins, la capacité de rebond de notre économie, son potentiel de développement, sa marge de manœuvre restent immenses. Une multitude de chances stratégiques et de possibilités de grands chantiers continue de s'offrir à elle. L'industrialisation de type nouveau, l'informatisation, l'urbanisation et la modernisation de l'agriculture progressent continuellement, les bases du développement ne cessent de se consolider, les dividendes de la réforme sont en train de se répandre, notre maîtrise des instruments du macrocontrôle s'affine de jour en jour. En raffermissant notre confiance dans le développement et en élevant notre vigilance face à l'adversité, nous devons garder constamment et fermement l'initiative du développement.

2015 est une année clé pour l'approfondissement global de la réforme, la première année pour faire progresser sur toute la ligne le gouvernement de l'État en vertu de la loi, et une année cruciale pour stabiliser la croissance économique et réajuster les structures. Nous formulons comme suit nos exigences générales pour l'activité gouvernementale : en portant haut levé le grand drapeau du socialisme à la chinoise, en suivant la théorie de Deng Xiaoping, la pensée importante de la « Triple Représentation » et le concept de développement scientifique, en appliquant sur toute la ligne l'esprit du XVIII^e Congrès du Parti et des 3^e et 4^e sessions plénières du Comité central issu de ce congrès, en appliquant les principes énoncés par le secrétaire général Xi Jinping dans ses discours importants, nous devons nous adapter à la « nouvelle normalité » avant de la guider, respecter le

principe général dit « aller de l'avant à pas assurés », maintenir l'activité économique dans des marges raisonnables, nous efforcer d'augmenter la qualité et la rentabilité du développement économique, accorder une importance accrue au changement du mode de développement et au réajustement structurel, déployer la plus grande énergie pour surmonter les principaux obstacles à la réforme, mettre en relief le rôle de l'innovation comme force motrice de cette dernière, intensifier la prévision et le contrôle des risques, renforcer la protection du bien-être de la population, traiter adéquatement les rapports entre la réforme, le développement et la stabilité, de manière à faire progresser globalement nos projets économiques, politiques, culturels, sociaux et écologiques dans le cadre du socialisme, à promouvoir le développement sain et stable de l'économie, ainsi que l'harmonie et la stabilité de la société.

Pour répondre à ces exigences, nous proposons un « double objectif » : réaliser une croissance économique haute ou moyenne, et orienter le développement vers le haut et moyen de gamme ; une « double combinaison » : la stabilité des politiques et des anticipations, d'une part, et la promotion des réformes et le réajustement des structures, de l'autre ; un « double moteur » : la démocratisation de la création d'entreprises et de l'innovation, et la multiplication des biens et des services publics. Il s'agit de veiller à ce que le réajustement de la vitesse du développement n'affaiblisse point son élan, que la croissance quantitative s'accompagne d'une croissance corrélative de la qualité, et que soient réalisées, en même temps la qualité, la rentabilité et la montée en gamme du développement de l'économie.

Les objectifs essentiels prévus cette année pour le développement économique et le progrès social sont les suivants : augmentation d'environ 7 % du PIB, hausse des prix à la consommation d'environ 3 %, création de plus de 10 millions d'emplois dans les agglomérations urbaines, taux de chômage enregistré inférieur à 4,5 % pour les citoyens, accroissement d'environ 6 % de l'import-export, équilibre global de la balance des paiements internationaux, synchronisation du développement économique et de la croissance des revenus des habitants ; baisse de plus de 3,1 % de l'intensité de la consommation d'énergie. Tous les indices des principales émissions polluantes continueront à être à la baisse.

Le taux de croissance économique d'environ 7 % que nous nous sommes fixé correspond tant à nos besoins qu'à nos capacités. Il répond à notre objectif d'achever l'édification de la société de moyenne aisance dans tous les domaines, et devrait permettre l'accroissement de nos agrégats économiques et de la montée en gamme de nos structures. Ce rythme de croissance, qui est conforme à la situation objective et aux lois du

développement, s'il se maintient durant une période suffisamment longue, devrait donner à la modernisation de notre pays des bases matérielles plus solides et constituer une garantie pour l'emploi. Grâce à l'augmentation de la proportion représentée par les services dans le PIB, à la multiplication des PEMIC et à l'augmentation du volume de notre économie, un taux de 7 % devrait permettre de réaliser quasiment le plein emploi. Chaque région doit faire preuve d'initiative, exploiter à fond son potentiel et réaliser de meilleures performances en tenant compte de ses conditions réelles.

Pour mener à bien l'activité gouvernementale de cette année, il faut veiller aux trois points suivants :

Premièrement, stabiliser et perfectionner les politiques macroéconomiques. Nous continuerons à appliquer la politique budgétaire de relance et la politique monétaire prudente, à accorder plus d'attention aux microrégulations et régulations préliminaires, à recourir davantage à la régulation ciblée, à tirer le meilleur parti de nos moyens, qu'il s'agisse des encaisses disponibles ou des surplus, et à soutenir en priorité les maillons faibles. Nous veillerons à renforcer la macrostabilité par la vitalité microéconomique, à élargir la demande par une offre innovante, et à promouvoir l'équilibre général par des réajustements structurels, afin de faire en sorte que notre économie fonctionne dans des marges raisonnables.

La politique budgétaire de relance doit produire plus d'effet. Le déficit budgétaire global s'établira cette année à 1 620 milliards de yuans, soit une augmentation de 270 milliards de yuans par rapport à l'année passée. Le taux de déficit passera ainsi de 2,1 à 2,3 %. Le déficit des finances centrales s'élèvera à 1 120 milliards de yuans, soit une augmentation de 170 milliards de yuans ; le déficit des finances locales se chiffrera à 500 milliards de yuans, soit une augmentation de 100 milliards de yuans. Il convient de bien concilier la gestion des dettes et la croissance régulière, en innovant et en perfectionnant le mécanisme de financement par l'émission d'emprunts pour le compte des instances locales. Il faut émettre une certaine quantité d'obligations spéciales, et garantir le financement des projets en cours de réalisation qui répondent aux conditions requises afin de prévenir et de réduire les risques et dangers latents. Il faut également optimiser la structure des dépenses budgétaires et veiller à améliorer l'utilisation des encaisses disponibles pour en tirer le meilleur parti. Nous continuerons à procéder à une réduction structurelle des impôts et à la baisse générale des droits et frais divers pour réduire les charges des entreprises, en particulier celles des PEMIC.

Nous poursuivrons notre politique monétaire prudente avec la rigueur adéquate. L'augmentation de la masse monétaire M2 sera cette année de 12 %, ce taux pouvant être

légèrement supérieur en fonction des besoins du développement économique. Nous renforcerons et améliorerons la macrogestion prudentielle, recourrons avec souplesse aux outils de la politique monétaire que sont les opérations de marché ouvertes, le taux d'intérêt, le ratio de réserve obligatoire et le recrédit, et maintiendrons un accroissement régulier du volume du crédit bancaire et du financement social. Afin d'attirer davantage d'argent frais vers l'économie réelle, nous accélérerons le roulement des fonds, optimiserons les structures du crédit, augmenterons la part des financements directs et baisserons le coût du financement privé.

Deuxièmement, assurer l'équilibre entre la croissance régulière et la restructuration économique. L'économie chinoise se trouve dans une période qui se caractérise par la variabilité du taux de croissance, les difficultés inhérentes à la restructuration et la nécessité d'ajuster les politiques de relance. La pénurie de ressources naturelles, la dégradation croissante de l'environnement et l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et d'autres facteurs de production compromettent la poursuite d'un développement économique fondé essentiellement sur une injection massive d'investissements, une consommation effrénée de ressources et une expansion purement quantitative. Il est donc capital de promouvoir l'optimisation de la structure économique par une croissance régulière. Il faut, d'une part, maintenir un certain rythme de croissance pour assurer le fonctionnement régulier de l'économie et l'augmentation continue des emplois et des revenus des habitants, de manière à créer des conditions favorables à la restructuration économique et au changement du mode de développement ; et d'autre part, il faut consolider les assises de la croissance par une restructuration plus poussée. Il convient d'accroître les investissements dans la R-D, d'élever la productivité globale des facteurs, d'améliorer la qualité et la normalisation des produits, ainsi que la création de marques. Il faut aussi augmenter la part des services et des industries émergentes d'importance stratégique, ainsi que leur montée en gamme, et optimiser la configuration du développement économique et accélérer la création de nouveaux pôles de croissance. C'est ainsi que nous réaliserons un développement économique entraînant des montées en gamme et des montées en gamme entraînant, à leur tour, le développement économique.

Troisièmement, développer de nouveaux moteurs de développement socioéconomique. Comme les moteurs ordinaires de la croissance économique grippent, il faut accélérer la réforme structurelle et la mise en œuvre de la stratégie de développement grâce à l'innovation pour rénover les anciens moteurs et en créer de nouveaux. À cette fin, il faut accroître l'offre de biens et de services publics. Nous devons augmenter les investissements publics, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, en

encourageant la participation des capitaux non publics pour renforcer l'efficacité de l'offre, car cela contribuera à combler les failles de notre politique et à améliorer le bien-être de la population, tout en stimulant la demande et le développement. D'autre part, il faut encourager la démocratisation de la création d'entreprises et de l'innovation, car elle favorise la création d'emplois, l'accroissement des revenus des habitants, le bon fonctionnement de l'ascenseur social et le règne de l'équité sociale. Notre pays compte 1,3 milliard d'habitants, dont 900 millions d'actifs. Notre peuple est travailleur et ingénieux, et doué d'une inventivité sans limites. Dès lors que les myriades de cellules qui composent le marché réussissent à s'activer, il ne peut en résulter qu'un formidable dégagement d'énergie qui propulsera en avant le développement économique. En agissant de la sorte, nous réussirons certainement à résister à la pression à la baisse sur l'économie et à assurer la vitalité de l'économie chinoise. Le gouvernement doit avoir le courage de s'imposer une révolution, laisser au marché et à la société un espace suffisant de développement et offrir un champ d'action à la concurrence équitable. Les particuliers et les entreprises doivent faire preuve d'esprit d'entreprise. Il faut s'efforcer de développer un climat favorable à la création d'entreprises et à l'innovation dans toute la société, pour que, tout en créant des richesses, chacun puisse réaliser son idéal et prouver sa valeur.

Cette année marque la dernière année du XII^e Plan quinquennal. Nous devons, tout en nous efforçant d'accomplir les principaux objectifs du développement socioéconomique prévus par ce plan, travailler à élaborer, dans un esprit de réforme et d'innovation et suivant une méthode scientifique, le programme du XIII^e Plan quinquennal, pour dessiner le plan de développement pour les cinq années à venir.

III. MENER EN PROFONDEUR LA RÉFORME ET L'OUVERTURE

La réforme et l'ouverture constituent un puissant instrument de promotion du développement. Il faut approfondir dans tous les domaines la réforme, axée sur le système économique, et réaliser de nouvelles percées dans les réformes qui auront des incidences sur l'ensemble de la situation par un travail solide et une planification d'ensemble, afin de renforcer les nouveaux moteurs de développement.

Pousser en avant la décentralisation et la simplification administratives, tout en alliant libéralisation et régulation. Cette année, nous continuerons à supprimer ou décentraliser un certain nombre de catégories d'approbation administrative, supprimerons toutes les catégories d'approbation non administrative, tout en établissant un système de gestion des approbations administratives. Nous approfondirons la réforme de

l'administration des affaires commerciales, en poussant en avant la simplification du système d'enregistrement du capital social pour réaliser progressivement la fusion des « trois certificats » [certificat d'exploitation, certificat de code organisationnel et certificat d'enregistrement fiscal], et nous assainirons et réglerons les services intermédiaires. Nous établirons la liste négative pour l'accès au marché et publierons la liste des pouvoirs des instances gouvernementales provinciales et la liste de leurs attributions, pour que les organismes administratifs agissent strictement dans le cadre de leurs attributions légales, sans dépasser les limites de la légalité. Désormais, les instances gouvernementales locales doivent agir de la manière suivante : remettre, comme cela est prévu, au marché et à la société la totalité des pouvoirs décentralisés, et bien gérer les catégories d'approbation administrative qui leur sont déléguées par les instances supérieures. Il faut par ailleurs renforcer les contrôles pendant et après, et mettre en place un réseau de services pour les entreprises et toute la société. Il faut œuvrer à la mise en place d'un système de crédit social, en établissant un code unique au niveau national et une plateforme pour le partage et l'échange de renseignements, afin de bien protéger, en vertu de la loi, la sécurité des informations des entreprises et des particuliers. Les vérités ultimes sont simples : celui qui possède un pouvoir ne doit pas l'exercer à sa guise. Les gouvernements à tous les échelons doivent mettre en place des mécanismes efficaces pour promouvoir la décentralisation et la simplification administratives ainsi que la reconversion de leurs fonctions, de manière à libérer les entreprises des contraintes, à faciliter la création d'entreprises et à ménager donc un environnement favorable à la concurrence loyale. Il faut simplifier la procédure pour toutes les catégories d'approbations administratives et en fixer les dates limites. Il faut obtenir, par la réduction des pouvoirs des administrations, un regain de dynamisme du marché.

Réformer par divers moyens les mécanismes d'investissement et de financement. Nous réduirons dans de fortes proportions les catégories d'investissements réglementés, en déléguant les pouvoirs d'approbation aux instances gouvernementales locales, ainsi que les approbations des projets d'investissement avant la délivrance du permis de mise en route, et nous créerons un site sur la Toile où pourront être accomplies simultanément les formalités d'approbation. Nous assouplirons largement l'accès au marché des investissements privés, tout en encourageant les capitaux privés à créer des fonds de placement en actions. Le gouvernement veillera à orienter les capitaux privés vers les projets clés, notamment aux moyens de subventions d'investissement, d'injection de capitaux et de l'institution de fonds. La réforme du système de financement et d'investissement dans le domaine des chemins de fer sera poursuivie en profondeur,

l'accent devant être mis sur une meilleure utilisation du Fonds de développement des chemins de fer. Dans le domaine de la construction d'infrastructures et des travaux d'intérêt public, nous encouragerons les partenariats public-privé (PPP).

Saisir le moment propice pour accélérer la réforme des prix. La réforme étant destinée à mettre en valeur le rôle déterminant du marché dans la distribution des ressources, nous devons réduire fortement les articles et les catégories d'articles dont les prix sont fixés par le gouvernement et libéraliser en principe les prix de l'ensemble des marchandises et des services qui remplissent les conditions de la concurrence. Les prix de l'immense majorité des médicaments ne seront plus fixés par le gouvernement ; et le pouvoir de fixation des tarifs d'une série des services publics de base fera l'objet d'une décentralisation. Nous étendrons les essais de réforme du prix de transport et de distribution de l'électricité, ferons progresser la réforme du prix de l'eau à usage agricole, et parachèverons la politique des prix en faveur des économies d'énergie et de la protection de l'environnement. Nous perfectionnerons la tarification des produits à base de ressources naturelles, et appliquerons intégralement la tarification graduée des ménages. En même temps, nous devons renforcer le contrôle des prix, mieux réglementer le marché, et veiller à garantir les moyens d'existence des personnes à revenus modestes.

Imprimer de nouveaux progrès à la réforme financière et fiscale. À cet effet, nous devons appliquer sur toute la ligne un régime de gestion budgétaire à la fois transparent et standardisé. Sauf dans le cas des informations dont la confidentialité est exigée par la loi, les budgets et les bilans de tous les services, qu'ils soient de l'échelon central ou local, doivent être rendus publics et soumis ainsi à la surveillance publique. Nous reporterons sur le budget ordinaire une part plus élevée du budget d'exploitation du capital public. Les finances publiques seront gérées selon un programme à moyen terme. Nous prendrons des mesures efficaces pour tirer le meilleur parti possible des crédits budgétaires disponibles. Nous nous efforcerons d'accomplir toutes les tâches de remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires par la TVA ; nous améliorerons la politique relative à l'impôt sur la consommation ; et nous étendrons le champ d'application de la tarification *ad valorem* quant à la redevance sur les ressources naturelles. Nous soumettrons la révision de la loi sur la perception et la gestion des impôts et taxes à l'approbation du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale. Nous réformerons le système des transferts de paiements ; nous améliorerons la délimitation des pouvoirs de décision et des responsabilités en matière de dépenses des finances centrales et locales ; et nous rationaliserons la répartition des recettes entre ces instances centrales et locales.

Promouvoir la réforme du système financier en veillant à mieux servir l'économie réelle. Nous encouragerons tous les capitaux privés qui réunissent les conditions requises à ouvrir légalement des banques petites ou moyennes, ainsi que d'autres établissements financiers : pour chaque banque viable, il y aura une autorisation de prêter, sans limitation de nombre. Nous approfondirons la réforme des coopératives de crédit rurales, afin de consolider leur statut de personne morale au niveau du district. Nous ferons jouer aux institutions financières de développement ou de politique le rôle qui leur revient dans l'augmentation de l'offre de biens publics. Des efforts seront déployés pour introduire un système de garantie des dépôts bancaires. Nous ferons progresser la réforme visant à soumettre les taux d'intérêt au marché, tout en mettant au point le cadre du contrôle des taux d'intérêt exercé par la banque centrale. Nous maintiendrons le taux de change du yuan à un niveau équilibré et rationnel, en améliorant l'élasticité de son flottement à double sens. Afin de promouvoir la libre convertibilité du yuan pour les opérations en capital et d'élargir son utilisation au niveau international, nous accélérerons la mise en place d'un système de paiement transfrontalier en yuan ; nous perfectionnerons le système de services de règlement en yuan à l'échelle mondiale ; nous mènerons des essais pour permettre aux particuliers d'investir à l'étranger ; et nous lancerons, à titre expérimental et en temps opportun, la connexion boursière Shenzhen-Hong Kong. Nous activerons la mise en place d'un marché des capitaux à multiples niveaux. Il s'agit d'appliquer la réforme du système d'enregistrement de l'émission d'actions ; de développer les marchés régionaux des droits d'apport au service des PME ; de promouvoir la titrisation des crédits bancaires ; d'augmenter les émissions de billets de trésorerie ; et de développer le marché des produits financiers dérivés. Nous mettrons en place des régimes d'assurance contre les sinistres graves et d'assurance de retraite privée bénéficiant d'un paiement différé de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. En rénovant les modes de contrôle financier, nous veillerons à prévenir et à résorber les risques financiers. Nous favoriserons le développement d'un système financier inclusif pour permettre à tous les acteurs du marché de bénéficier des avantages de notre système de services financiers.

Approfondir la réforme des entreprises publiques et des actifs de l'État. Nous poursuivrons la réforme par catégories des entreprises publiques, en définissant clairement leurs fonctions. Nous activerons l'expérience de création de sociétés d'investissement ou d'exploitation du capital public, et construirons des plateformes permettant un fonctionnement marchéisé du capital public de manière à en élever le rapport. Nous poursuivrons méthodiquement la réforme visant à introduire la propriété mixte dans les entreprises publiques, et nous encouragerons et réglementerons la participation des

capitaux privés aux projets d'investissement du capital public. Nous accélérerons la réforme institutionnelle liée notamment à l'électricité, au pétrole et au gaz. Nous chercherons par divers moyens à externaliser les services non productifs des entreprises et à régler leur passif historique, tout en veillant à garantir les droits et intérêts légitimes des employés. Nous parachèverons le système d'entreprise moderne, en réformant et en perfectionnant les mécanismes de motivation et de contrôle des gestionnaires. Nous renforcerons le contrôle et la gestion des actifs de l'État, afin de prévenir leur fuite et d'améliorer efficacement la rentabilité des entreprises publiques.

L'économie non publique étant une composante importante de notre économie, nous devons encourager, soutenir et guider avec détermination son développement, en cherchant à mettre en valeur les talents des entrepreneurs et en appliquant intégralement les mesures politiques favorables au développement de l'économie privée, de manière à ce que la vitalité économique des divers régimes de propriété soit renforcée et que les droits de propriété de toutes sortes d'entreprises en tant que personnes morales soient protégés conformément à la loi.

Nous continuerons à faire progresser les réformes dans les domaines tels que les sciences et techniques, l'éducation, la culture, le secteur médical, sanitaire et pharmaceutique, l'assurance vieillesse, les établissements d'intérêt public et l'épargne-logement. Comme les masses appellent de leurs vœux la réussite des réformes, réformes qui sont la force motrice indispensable à notre développement, nous devons veiller à ce que celles-ci donnent des résultats qui soient à la fois favorables au développement et profitables au peuple.

L'ouverture sur l'extérieur est, elle aussi, une réforme. Ainsi, il nous faut entamer une nouvelle phase d'ouverture vers le monde de haut niveau, et accélérer l'instauration d'un nouveau système d'économie ouverte, de manière à nous assurer, grâce à une ouverture plus active, l'initiative dans le développement du pays et la compétition internationale.

Promouvoir la reconversion et la montée en gamme du commerce extérieur. Nous améliorerons le mécanisme de détaxation à l'exportation : les finances centrales s'engagent à endosser tout le surplus des charges de la détaxe par rapport au chiffre de base, afin de rassurer les instances locales et les entreprises. Nous assainirons et réglerons la perception des redevances à l'import-export, en établissant et en publiant une liste de redevances. Nous appliquerons des mesures politiques visant à nous doter de nouveaux atouts dans la compétition internationale ; nous favoriserons la reconversion du commerce de sous-traitance ; nous stimulerons la construction de plateformes de services intégrés en faveur du commerce extérieur, en particulier

l'exportation de marchandises achetées sur des marchés homologués ; nous étendrons les essais combinés de cybercommerce transfrontalier ; nous accroîtrons le nombre des villes modèles en matière de sous-traitance de services ; nous augmenterons la part du commerce des services. En même temps, nous appliquerons une politique d'importation plus active, en augmentant l'importation de techniques avancées, d'équipements clés, de composants et de pièces importants, etc.

Utiliser plus activement et plus efficacement les capitaux étrangers. Nous réviserons le catalogue d'orientation des investissements étrangers par secteur d'activité, en veillant surtout à élargir l'ouverture dans les domaines des services et des industries manufacturières ordinaires, et en réduisant de moitié le nombre de secteurs dont l'accès aux investisseurs étrangers fait l'objet de restrictions. Il faut généraliser le système de réglementation des projets d'investissement basé sur l'enregistrement général et l'approbation exceptionnelle, décentraliser largement le pouvoir d'approbation des projets encouragés et introduire à titre d'essai le système de la liste négative et la règle du traitement national dès la phase de préétablissement en faveur des investisseurs étrangers. Nous procéderons à la révision des lois relatives aux investissements étrangers, et améliorerons le système de contrôle de ces derniers, afin de créer un environnement commercial à la fois stable, équitable, transparent et prévisible.

Accélérer l'application de la stratégie recommandant de « sortir du pays ». Nous encouragerons nos entreprises à participer à la construction d'infrastructures à l'étranger et à la coopération internationale en matière de capacités de production ; nous impulserons l'exportation dans le monde entier de nos équipements, notamment dans les domaines des chemins de fer, de l'électricité, des télécommunications, de la mécanique de travaux, de l'automobile, de l'aéronautique et de l'électronique ; et nous inciterons nos industries telles que la métallurgie et les matériaux de construction à investir à l'étranger. Dans la gestion de nos investissements à l'extérieur, nous introduirons un mode nouveau basé essentiellement sur le système d'enregistrement. Nous élargirons la couverture de l'assurance-crédit d'exportation, en veillant à ce que tous les projets de financement pour l'exportation de gros équipements complets qui remplissent les conditions requises puissent en bénéficier. Nous multiplierons les canaux pouvant favoriser une utilisation rationnelle de nos réserves de devises, et assurerons de meilleurs services sur les plans financier, informatique, juridique et consulaire. Soucieux de prévenir les risques, nous veillerons à augmenter notre capacité à défendre les droits et intérêts de nos investisseurs à l'étranger. Bref, nous ferons en sorte que nos entreprises puissent sortir du pays en ayant

des garanties solides et qu'elles ne cessent de se fortifier et de s'agrandir dans la compétition internationale.

Créer une conjoncture nouvelle caractérisée par une ouverture tous azimuts sur l'extérieur. Un nouvel élan sera donné à la construction en coopération de la ceinture économique de la route de la Soie, ainsi que de la route de la Soie maritime du XXI^e siècle. Nous ferons progresser l'interconnexion avec nos voisins, l'instauration d'un système permettant de faciliter le dédouanement, de même que la mise en place de grandes artères de logistique internationale. Nous favoriserons l'établissement du corridor économique Bangladesh-Chine-Inde-Myanmar et celui du corridor économique sino-pakistanaï. Nous élargirons l'ouverture des régions intérieures et frontalières ; nous favoriserons, grâce à l'innovation, l'essor des zones de développement économique et technique ; et nous élèverons le niveau de développement des zones frontalières et transfrontalières de coopération économique. Nous encouragerons le développement des zones pilotes de libre-échange de Shanghai, du Guangdong, de Tianjin et du Fujian, et généraliserons nos expériences réussies à l'ensemble du pays, de manière à former des fleurons de la réforme et de l'ouverture qui disposent chacun d'atouts uniques.

Planifier dans l'ensemble l'ouverture et la coopération bilatérales, multilatérales et régionales. Nous devons préserver le système de commerce multilatéral, étendre le champ d'application de l'accord sur les techniques de l'information, et prendre une part active aux négociations internationales relatives aux produits environnementaux et aux marchés publics. Dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre de notre stratégie des zones de libre-échange, nous nous appliquerons à signer au plus tôt des accords sur les zones de libre-échange Chine-République de Corée et Chine-Australie, à accélérer le processus de négociations sur la zone de libre-échange Chine-Japon-République de Corée, ainsi qu'avec l'Israël et le Conseil de coopération du Golfe, à faire aboutir les négociations en vue de porter à un niveau supérieur la zone de libre-échange Chine-ASEAN et de conclure l'Accord de partenariat économique régional intégral, et à promouvoir la mise en place d'une zone de libre-échange Asie-Pacifique. En outre, nous travaillerons à faire avancer les négociations sur l'accord d'investissement Chine-États-Unis et Chine-UE. Pays responsable, la Chine est prête, avec le reste de la communauté internationale, à pratiquer le principe des bénéfices réciproques et du double gagnant, à bâtir le système économique mondial et à promouvoir la mondialisation économique.

IV. PROMOUVOIR DE MANIÈRE COORDONNÉE LA CROISSANCE RÉGULIÈRE DE L'ÉCONOMIE ET L'OPTIMISATION DE SES STRUCTURES

La croissance régulière et la restructuration économique se stimulent et s'épaulent mutuellement. Nous devons, en assurant le fonctionnement dans des limites raisonnables de l'économie chinoise, promouvoir la reconversion et la montée en gamme de l'économie, de sorte que l'économie chinoise puisse progresser plus loin et plus sûrement.

Accélérer la création des nouveaux pôles de consommation. Nous devons limiter les « trois frais publics courants », mais encourager la consommation des ménages, et ce dans divers domaines : services domestiques et médicaux aux personnes âgées, produits et services informatiques, tourisme et loisirs, produits verts, logement, éducation, culture et sports. En généralisant le triple service, en accélérant l'installation des réseaux en fibre optique, en augmentant considérablement le débit de connexion et en développant la logistique et la livraison rapide, nous voulons porter à l'incandescence cette nouvelle forme de consommation caractérisée par l'interaction en ligne et hors ligne qu'est la cyberconsommation. Nous parachèverons le système de surveillance, de traçabilité et de rappel en matière de sécurité et de qualité des produits de consommation et prendrons des mesures rigoureuses contre toutes les fraudes et contrefaçons, de manière à défendre les droits et intérêts légitimes des consommateurs. En favorisant la consommation de façon à ce que « les petits ruisseaux fassent les grandes rivières », nous ferons de l'énorme potentiel que représente le milliard de consommateurs chinois la vraie force motrice puissante de la croissance économique.

Accroître l'investissement effectif des biens publics. Nous assurerons la réalisation des projets clés du XII^e Plan quinquennal et lancerons de nouveaux grands projets. Ils sont principalement dans les domaines suivants : rénovation des quartiers vétustes urbains et des maisons délabrées, aménagement de canalisations souterraines et d'autres projets visant à améliorer le bien-être de la population ; aménagement des voies ferrées et des routes dans le Centre et l'Ouest ainsi que des voies fluviales ; exécution de travaux hydrauliques agricoles et aménagement de champs à haut rendement ; construction de réseaux informatiques et d'approvisionnement en électricité, en pétrole et en gaz ; développement des énergies propres et des ressources minérales telles que le pétrole et le gaz ; introduction des nouvelles techniques dans les industries traditionnelles ; économie d'énergie, protection de l'environnement et aménagement écologique. Nous porterons à 477,6 milliards de yuans l'enveloppe des dépenses d'investissement dans le budget central, mais le gouvernement n'agira pas seul : les investissements privés seront encouragés et

orientés vers plus de domaines. Nous envisageons d'investir cette année au moins 800 milliards de yuans dans le secteur des voies ferrées, et plus de 8 000 kilomètres de voies ferrées seront mises en service ; nous promouvons par ailleurs l'extension d'un système de télépéage reliant l'ensemble du réseau autoroutier chinois, de sorte que le transport devienne le véritable pionnier du développement. Concernant les projets hydrauliques importants, grâce à une enveloppe de plus de 800 milliards de yuans d'investissements, les 57 projets en cours devront avancer plus rapidement, et 27 nouveaux projets seront mis en chantier. Cette année, grâce à ces investissements et à une politique préférentielle visant le Centre et l'Ouest, nous comptons libérer l'énorme demande intérieure.

Accélérer la modernisation de l'agriculture. Il faut nous tenir inébranlablement au statut prioritaire du *sannong* et accélérer la transformation du mode de développement de l'agriculture, afin de rendre plus développée l'agriculture, plus riches les paysans et plus belles les campagnes.

Pour l'année 2015, nous devons assurer une production céréalière d'au moins 550 millions de tonnes et garantir la sécurité alimentaire et l'offre des principaux produits agricoles. Nous maintiendrons résolument la surface des terres cultivées au-dessus du seuil d'alerte, lancerons sur toute la ligne la délimitation des champs de base permanents et poursuivrons les actions visant à protéger les terres cultivées et à augmenter leur qualité. Nous promouvons l'aménagement des terres, étendrons de 200 millions de *mu* [environ 13,3 millions d'hectares] les champs ameublés en profondeur, renforcerons les travaux hydrauliques agricoles et développerons l'agriculture hydroéconome. La R-D, l'application et la généralisation de nouvelles techniques, de nouvelles variétés et de nouveaux matériels agricoles devront être accélérées. Nous aiderons les paysans à ajuster la structure de leurs cultures et de leurs élevages en fonction des besoins du marché, soutiendrons la transformation des produits agricoles, surtout la transformation sur place des céréales récoltées dans les principales régions productrices, et mènerons des essais pour substituer les cultures fourragères aux cultures céréalières. Grâce à un traitement combiné de la question des résidus de médicaments vétérinaires et de pesticides, nous améliorerons effectivement la qualité des produits agricoles et garantirons la sécurité alimentaire.

L'édification de la nouvelle ruralité devra bénéficier à l'ensemble des paysans. En veillant particulièrement à l'aménagement des eaux et des routes dans la campagne, nous permettrons à 60 millions de ruraux supplémentaires d'avoir accès à l'eau potable, construirons ou rénoverons 200 000 kilomètres de routes et substituerons des ponts aux

tyroliennes dans les régions montagneuses éloignées de l'Ouest. Nous nous efforcerons de résoudre les problèmes de raccordement au réseau électrique pour que les plus de 200 000 habitants qui vivent encore sans l'électricité puissent enfin en bénéficier. En mettant l'accent sur le traitement des eaux usées et des ordures ménagères, nous renforcerons l'aménagement de l'environnement et veillerons à construire de beaux villages où il fait bon vivre. Pour que l'écart des revenus entre les citadins et les ruraux se réduise encore, nous chercherons à augmenter par divers moyens les revenus des paysans. Nous poursuivrons notre bataille acharnée contre la pauvreté : en privilégiant les régions où sont concentrées les zones de pauvreté exceptionnelle et en portant une assistance spécifique à chaque région et chaque catégorie sociale, nous aiderons coûte que coûte plus de 10 millions d'habitants supplémentaires à sortir de la pauvreté cette année.

Pour promouvoir la modernisation de l'agriculture, la clé est la réforme. Tout en préservant le rôle de l'exploitation familiale, nous encouragerons le développement de nouveaux exploitants agricoles tels que les gros producteurs agricoles et les gros éleveurs, les fermes familiales, les coopératives paysannes et les entreprises pilotes industrialisées, et nous formerons une nouvelle génération de paysans qui soient de véritables professionnels, de manière à promouvoir le développement des exploitations à grande échelle sous diverses formes. Nous poursuivrons avec sérieux la validation des droits de propriété et d'utilisation des terres dans les campagnes, ainsi que la délivrance du certificat attestant ces droits, et mènerons avec prudence des essais de réforme concernant la réquisition de terres dans les campagnes, la mise sur le marché de terrains collectifs destinés à des projets de construction à but lucratif, le système de gestion de terrains réservés au logement individuel et le système de propriété collective. Dans l'application des réformes, nous veillerons à ce que les superficies cultivées ne diminuent pas, que la qualité des terres ne se dégrade pas et que les intérêts des paysans soient protégés. Nous mènerons en profondeur la réforme des coopératives rurales d'approvisionnement et de vente, des zones de défrichement et de la culture de semences agricoles de qualité, ainsi que des plantations forestières et des zones forestières d'État. Nous veillerons à la mise en place de zones pilotes de réforme rurale et de centres modèles d'agriculture moderne. Nous améliorerons les politiques concernant les prix d'achat planchers, ainsi les politiques d'achat et d'entreposage d'urgence des céréales. Nous perfectionnerons les modalités de subvention au prix cible pour les produits agricoles. Nous renforcerons la gestion et l'utilisation intégrée des fonds consacrés à l'agriculture. Aussi grandes que soient nos difficultés financières, nos politiques en faveur des habitants des campagnes ne pourront

qu'être renforcées, jamais affaiblies ; quant au montant de nos dépenses pour l'agriculture, il ne pourra qu'augmenter, jamais baisser.

Faire réaliser de nouvelles percées à la nouvelle urbanisation. L'urbanisation est le moyen fondamental pour combler l'écart entre les villes et les campagnes et c'est dans ce domaine que réside le plus grand potentiel de demande intérieure. Nous devons ainsi, en plaçant l'être humain au centre de toutes nos préoccupations et en mettant l'accent sur le règlement de la question des « trois cents millions »¹, exploiter à fond le rôle de soutien de l'urbanisation à la modernisation.

Nous redoublerons nos efforts pour rénover les quartiers vétustes dans les agglomérations urbaines, ainsi que les maisons insalubres en ville et à la campagne. Cette année, 7,4 millions de logements sociaux seront mis en chantier, dont 5,8 millions dans les quartiers vétustes (1,1 million de plus que l'année précédente en raison du fait que la rénovation des maisons insalubres urbaines sera soumise aux mêmes règles que celle des quartiers vétustes). Le nombre des maisons insalubres à rénover dans les campagnes atteindra 3,66 millions, un million de plus que l'année précédente. Nous poursuivrons la rénovation des vieilles maisons rurales afin de les rendre plus résistantes aux tremblements de terre. Nous veillerons à ce que l'aide en matière de logement social combine l'aide matérielle et l'aide pécuniaire. Certains appartements en réserve seront transformés en logements locatifs publics ou en logements destinés aux personnes déplacées en raison d'un plan de développement. Nous accorderons une assistance spéciale aux familles touchant le minimum vital garanti et éprouvant de grosses difficultés pour se loger. Afin de stimuler le développement sain et régulier du marché immobilier, nous intensifierons l'orientation par catégorie, encouragerons l'application de politiques dans le respect des conditions locales, rendrons pleinement responsables les autorités compétentes, et encouragerons les gens à acheter un logement à usage personnel ou un logement de confort.

Il faut s'attaquer aux problèmes épineux de l'urbanisation en s'appuyant sur la réforme. Nous accélérerons la réforme du *hukou*, et assouplirons réellement son transfert. Les migrants qui habitent et travaillent en ville, mais qui ne possèdent pas un *hukou* urbain bénéficieront quand même de certains services publics fondamentaux, ceux dérivant de l'obtention d'une carte de résidence ; et les frais liés à l'obtention de cette carte seront supprimés. Nous établirons des mécanismes liant par exemple le volume des transferts de paiements des finances publiques à l'ampleur de la citadinisation, ce qui devrait permettre

¹ Il s'agit de domicilier en ville environ cent millions de migrants d'origine rurale ; de rénover les quartiers vétustes, surtout les « villages intra-muros », qui abritent près de cent millions de personnes ; et d'admettre cent millions de nouveaux citoyens dans le Centre et l'Ouest du pays sans qu'ils aient à quitter leur région. — N.D.T.

de partager convenablement les coûts de l'octroi de ce statut, notamment aux travailleurs migrants d'origine rurale. Nous mettrons en place un mécanisme d'investissement et de financement normalisé, durable et à multiples niveaux en faveur de la construction urbaine. Il faudra poursuivre l'utilisation économe et optimale des terres, établir avec précaution un marché unique des terrains à bâtir pour les zones urbaines et rurales, tout en améliorant et étendant les essais du mécanisme d'équilibrage entre l'utilisation des terrains à bâtir et le maintien des surfaces des terres cultivées. Nous accroîtrons le soutien politique et financier, et élargirons les expériences pilotes de la nouvelle urbanisation.

Il faut élever le niveau de planification et de construction des villes et des bourgs. Il faudra appliquer un plan de construction de conurbations et faire progresser méthodiquement la mise à un niveau égal des villes dans le domaine des infrastructures et des services publics fondamentaux. Nous améliorerons les critères d'établissement de municipalité ; mènerons des expériences pilotes visant à accorder plus de pouvoirs et de fonctions aux hyperbourgs ; limiterons la croissance démographique des mégalo-poles ; et doterons les municipalités ayant rang de préfecture, les chefs-lieux de district et les bourgs centraux d'une plus grande capacité de développement industriel et d'attraction des populations, afin de permettre l'octroi aux paysans du statut citoyen dans des conditions de proximité. Nous développerons les villes intelligentes, protégerons et transmettrons mieux la culture et l'histoire locales. Nous veillerons à renforcer la construction d'installations concernant l'approvisionnement en eau, en gaz et en électricité, les transports publics, ainsi que la protection contre les inondations. Nous remédierons résolument à la pollution, aux embarras de circulation et aux autres maux de la ville, de manière à fluidifier la circulation et à embellir le milieu urbain.

Chercher de nouveaux potentiels de développement régional. Il faudra mettre l'accent sur la réalisation de la stratégie combinée dite des « quatre régions » [mise en valeur de l'Ouest, redressement du Nord-Est, décollage du Centre et développement pionnier de l'Est] et des « trois ceintures de soutien » [anciennes bases industrielles situées dans le Nord-Est, régions le long du Changjiang situées au Centre et à l'Ouest, et régions intérieures situées au Sud-Ouest et au Centre-Sud]. Il faudra, dans l'Ouest, lancer de gros projets de construction dans le domaine des transports, des énergies, des travaux hydrauliques, de la protection de l'environnement et de l'amélioration des conditions de vie de la population ; mener à bien les mesures politiques de redressement des anciennes bases industrielles du Nord-Est et d'autres régions ; accélérer la construction d'un réseau intégré et de plaques tournantes de transport dans le Centre ; encourager les régions de l'Est à jouer un rôle pionnier dans le développement national ; accroître le soutien au

développement des anciennes bases révolutionnaires, des régions peuplées de minorités ethniques, des régions frontalières et des régions pauvres ; et améliorer la politique différenciée de développement régional. En combinant le projet dit « Ceinture économique + Route maritime » [ceinture économique de la route de la Soie et route de la Soie maritime du XXI^e siècle] avec l'exploitation et l'ouverture régionales, nous intensifierons l'aménagement du nouvel axe de communication terrestre reliant l'Asie et l'Europe et des ports maritimes et frontaliers importants. Dans le cadre du développement harmonieux de la zone Beijing-Tianjin-Hebei, nous chercherons par priorité à réaliser des avancées substantielles dans l'intégration des transports, la protection de l'environnement, ainsi que la montée en gamme et la délocalisation des industries. Poursuivant la construction de la ceinture économique du Changjiang, nous lancerons de façon ordonnée des projets importants dont l'aménagement de la « voie fluviale d'or » et la construction des ports fluviaux, travaillerons à mettre sur pied un réseau de communication pluridimensionnel, créerons des zones pilotes de réimplantation des entreprises délocalisées, et orienterons la délocalisation progressive des industries de l'Est vers l'Ouest. Nous renforcerons la construction des zones prioritaires de développement économique dans le Centre et l'Ouest, et approfondirons la coopération régionale notamment du pan-delta du Zhujiang.

Possédant une vaste façade maritime, nous devons élaborer et mettre en œuvre une véritable stratégie de la mer : il s'agit non seulement de promouvoir l'exploitation économique, la protection du milieu, la recherche scientifique et l'administration générale, mais aussi de défendre résolument les intérêts maritimes nationaux, de régler judicieusement les différends et d'élargir activement la coopération bilatérale et multilatérale dans ce domaine. Bref, notre objectif doit être de faire de la Chine une puissance maritime qui compte dans le monde.

Faire évoluer vers le moyen et haut de gamme la structure industrielle. L'industrie manufacturière étant notre atout, il est impératif d'appliquer la stratégie dite « Fabriqué en Chine 2025 », d'insister sur le rôle d'entraînement de l'innovation, de réaliser une reconversion intelligente, de consolider les bases et de poursuivre un développement vert, afin d'accélérer le passage de la Chine du statut de grand pays manufacturier à celui de grande puissance manufacturière. En adoptant des mesures telles que la bonification d'intérêt par les finances publiques et l'amortissement accéléré, nous ferons avancer la modernisation technique des industries traditionnelles. Fidèles au principe recommandant d'« encourager certaines activités et en limiter d'autres », nous continuerons à réduire les surcapacités de production, à soutenir les fusions-acquisitions et

les regroupements d'entreprises, et à observer le principe de la sélection naturelle dans le fonctionnement du marché. Nous stimulerons l'intégration approfondie de l'industrialisation et de l'informatisation, et nous appuierons davantage sur les techniques du réseau, de la numérisation et de l'intelligence artificielle pour saisir en premier les occasions favorables et réaliser des avancées importantes dans les domaines clés.

Les industries et les activités montantes sont la nouvelle frontière à conquérir. En réalisant des projets prioritaires notamment dans l'industrie équipementière haut de gamme, les réseaux informatiques, les circuits intégrés, les nouvelles énergies, les nouveaux matériaux, la biomédecine, les moteurs d'avion et les turbines à gaz, nous chercherons à faire des industries émergentes les piliers de notre économie. En élaborant le plan d'action « Internet + », nous encouragerons la combinaison de l'Internet mobile, de l'infonuagique, des données massives et de l'Internet des objets avec les industries manufacturières de pointe, stimulerons le développement sain du cybercommerce, de l'Internet industriel et de la cyberfinance, et inciterons nos entreprises de services sur la Toile à exploiter le marché international. Nous avons créé avec un montant de 40 milliards de yuans un Fonds d'investissement national destiné à soutenir la création d'entreprises dans les secteurs industriels émergents, et nous chercherons à regrouper et à réunir davantage de fonds, afin de donner une grande impulsion à l'innovation industrielle.

Le secteur des services est un secteur prometteur capable d'absorber une grande quantité de main-d'œuvre. Il est donc nécessaire d'approfondir la réforme et l'ouverture de ce secteur, de mieux appliquer le système de congés payés et les politiques de soutien, notamment en ce qui concerne le budget, la fiscalité, la politique des prix et la gestion des terrains, et de développer activement les services aux particuliers ou à la production comme le tourisme, la santé, les soins aux personnes âgées et la conception. Dans le sillage de la réforme du système de circulation des marchandises, nous renforcerons la construction d'installations de la logistique moderne concernant par exemple la vente en gros, l'entreposage et la chaîne du froid pour les produits agricoles importants, et tâcherons de réduire dans de fortes proportions les coûts de circulation.

Stimuler énergiquement l'innovation scientifique et technique par celle de nos institutions. Le facteur humain est au cœur de l'innovation et de la création. Nous accélérerons la réforme qui concerne l'utilisation, la disposition et la jouissance des acquis de la recherche, et généraliserons l'application des politiques d'incitation par l'octroi d'actions et la répartition de boni. Nous compléterons la législation et la réglementation concernant la transformation des résultats de la recherche en forces productrices et les innovations faites sur le lieu de travail, pour que les talents puissent jouir du fruit de leurs

labeurs. Nous élaborerons des politiques en faveur de la mutation des chercheurs, réformerons les mécanismes d'évaluation scientifique et technique, d'octroi de titre professionnel et de récompense nationale, et ferons avancer la réforme par catégories des instituts de recherche scientifique. Nous veillerons également à introduire de l'étranger des spécialistes et des ressources intellectuelles de qualité. Enfin, nous mènerons en profondeur le plan d'action de la stratégie de propriété intellectuelle, punirons fermement toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle, et nous efforcerons de protéger les découvertes et les inventions. C'est ainsi que nous produirons un arbre de l'innovation somptueux de feuillage.

Les entreprises sont des acteurs importants de l'innovation technique. Il nous faut appliquer les mesures préférentielles consistant à accorder à toutes les entreprises une déduction majorée pour les dépenses qu'elles consacrent à la R-D et à soutenir les entreprises de hautes technologies, de manière à inciter les entreprises à augmenter leurs dépenses consacrées à l'innovation. En encourageant les entreprises à participer plus activement à la mise en œuvre de projets clés scientifiques et techniques et à la construction de plateformes de recherche scientifique, nous promouvrons l'innovation dont l'élément moteur est les entreprises, travaillant main dans la main avec les établissements d'enseignement et les institutions de recherche. Tout en développant activement les espaces pour l'innovation participative, nous continuerons à créer des zones modèles d'innovation au niveau national et à aménager des zones nationales de développement des hautes technologies, en valorisant leur rôle de chef de file pour réunir les éléments innovateurs. Les PME et microentreprises ont de grandes possibilités de réussir : nous devons leur mettre le pied à l'étrier et les accompagner dans leur course, de sorte que l'innovation par les gens ordinaires devienne une tendance générale et qu'elle fleurisse partout.

Optimiser la répartition des ressources scientifiques et techniques est une clé pour augmenter l'efficacité de l'innovation. Nous devons réformer la gestion des programmes de recherche soutenus par les finances publiques et établir une plateforme d'État publique et unifiée. Le gouvernement, en privilégiant la recherche fondamentale, la recherche sur les techniques d'avant-garde et les techniques clés génériques d'importance capitale, et en encourageant l'innovation primaire, accélérera la mise en place des projets clés scientifiques et techniques au niveau national. D'importantes installations fondamentales et de grands équipements de recherche seront placés en accès libre. Une fois que l'intelligence des myriades de Chinois sera mise en valeur, une vague de nouveautés déferlera sur la Chine.

V. POURSUIVRE SANS CESSÉ L'ÉDIFICATION SOCIALE ET L'AMÉLIORATION DU NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION

Pour asseoir un État sur des bases solides, il faut enrichir sa population. Il faut donc, en prenant pour objectif l'amélioration du bien-être de la population, accélérer le développement des œuvres sociales, réformer et compléter le système de répartition des revenus, et chercher par tous les moyens à accroître les revenus des habitants, afin de développer l'équité, la justice, l'harmonie et le progrès de la société.

Tout faire pour encourager la création d'emplois. En insistant sur la priorité de l'emploi, nous encouragerons l'emploi par la création d'entreprises. En 2015, 7,49 millions de jeunes sortiront de l'université, chiffre jamais atteint auparavant. Nous devons donc mettre l'accent sur l'orientation professionnelle et la formation en matière de création d'entreprises, appliquer le plan en faveur de l'embauche des nouveaux diplômés en les encourageant à prendre un métier aux échelons de base ; nous mènerons à bien le plan visant à guider les étudiants dans la création de leur entreprise en soutenant ceux qui ont l'intention de fonder une entreprise dans les secteurs industriels émergents. De plus, il faut assurer la réinsertion des travailleurs et employés qui sont au chômage en raison de la restructuration de leur entreprise ou de l'élimination des surcapacités de production. Il faut également procéder à une planification générale pour aider la main-d'œuvre rurale déplacée ou reconvertie, les citadins en difficulté et les militaires démobilisés à obtenir un emploi, en organisant des programmes de formation professionnelle en faveur des travailleurs migrants, sans négliger d'appliquer, tout en la perfectionnant, la politique visant à assister l'entreprise et à garantir l'emploi par le canal de l'assurance chômage. Enfin, en complétant les mécanismes de contrôle de travail et de règlement de différends, nous remédierons dans l'ensemble au problème des arriérés de salaires des travailleurs migrants, de sorte que la loi devienne le gardien des droits et intérêts des travailleurs.

Renforcer la protection sociale et augmenter les revenus de la population. La pension de vieillesse de base des retraités des entreprises sera relevée de 10 %, et le minimum de la pension de vieillesse des habitants des villes et des campagnes sera porté de 55 yuans à 70 yuans. Nous introduirons dans tout le pays le minimum vieillesse pour les travailleurs des villes. Nous réduirons la cotisation de l'assurance chômage et de l'assurance contre les accidents du travail, et perfectionnerons le système d'indexation du salaire minimum. Nous appliquerons les mesures de réforme de l'assurance vieillesse au sein des organismes d'État et des établissements d'intérêt public, en perfectionnant leur système salarial, et en mettant en œuvre des politiques au bénéfice surtout des

fonctionnaires aux échelons de base. Nous établirons dans les organismes à l'échelon inférieur au district un système d'harmonisation de la fonction et des échelons hiérarchiques. Nous renforcerons l'assistance médicale pour les maladies graves et étendrons à l'ensemble du pays l'application du système d'assistance d'urgence, afin que les personnes en difficulté exceptionnelle ou dans une situation urgente soient aidées quand elles en ont besoin. S'agissant des enfants dans une situation difficile, des personnes du quatrième âge ou des vieillards infirmes, des invalides graves et des invalides vivant dans la pauvreté, il faut compléter le système de protection et de services pour ces personnes particulièrement vulnérables. De plus, nous continuerons à augmenter le niveau du minimum vital dans les villes et les campagnes, les indemnités et les subventions accordées aux militaires invalides, aux familles de militaires morts en service commandé et à d'autres catégories d'agents de l'État, ainsi que leurs familles. Les politiques mentionnées ci-dessus bénéficieront à un grand nombre ; c'est pourquoi les gouvernements à tous les échelons doivent les réaliser. Les souffrances des braves gens intéressant le plus l'État, nous travaillerons de tout cœur et avec un dévouement total à la garantie des moyens de subsistance de la population.

Promouvoir l'équité dans le développement de l'éducation et améliorer sa qualité.

L'éducation est le travail d'aujourd'hui et l'espoir de demain. Notre principe étant de donner une formation sur les plans tant moral qu'intellectuel, il nous faut rendre les élèves plus conscients de leurs responsabilités sociales et renforcer leur inventivité et leurs capacités pratiques, afin de former des édificateurs et des successeurs du socialisme à la chinoise. Nous poursuivrons en profondeur la réforme de la planification d'ensemble de l'éducation élaborée par les gouvernements à l'échelon provincial, la réforme générale des établissements d'enseignement supérieur et la réforme du système d'organisation des examens et de recrutement des élèves. Nous poursuivrons la construction d'écoles normalisées de l'enseignement obligatoire, et accélérerons l'amélioration des conditions fondamentales des écoles en déficit d'excellence et des écoles accueillant des pensionnaires. Nous appliquerons les politiques qui permettent aux enfants des travailleurs migrants d'avoir l'accès à l'enseignement obligatoire dans l'agglomération où sont employés leurs parents, et nous compléterons les politiques de suivi qui les autorisent à accéder à un niveau d'études supérieur. En promouvant généralement l'édification du système moderne d'enseignement professionnel, nous encouragerons une partie des écoles supérieures de cursus régulier en province à se transformer en écoles à vocation professionnelle. De plus, il faut soutenir le développement de l'enseignement supérieur dans les régions du Centre et de l'Ouest à travers des aides entre homologues, continuer

d'élèver le taux d'admission des candidats du *gaokao* dans ces régions-là comme dans les provinces à population nombreuse, tout en édifiant des universités et des disciplines de niveau international. Il faut aussi accorder une plus grande importance à l'éducation spécialisée, à l'enseignement préscolaire, à la formation continue et à toutes sortes d'enseignement dans les régions peuplées d'ethnies minoritaires. Enfin, nous assurerons un développement sain de l'enseignement privé. Pour assurer le succès de notre œuvre éducative, nous devons dépenser suffisamment en veillant à bien utiliser chaque denier, et garantir le fonctionnement de l'ascenseur social pour les élèves des régions rurales ou des régions pauvres, afin d'offrir à chaque citoyen la possibilité de changer son destin par l'instruction.

Accélérer la mise au point du système de services médicaux et sanitaires de base.

Nous améliorerons l'assurance maladie de base des habitants des villes et des campagnes : l'allocation annuelle versée par les finances publiques sera portée de 320 à 380 yuans par personne ; le règlement intraprovincial du compte de l'assurance maladie deviendra quasiment la règle ; le règlement interprovincial des frais médicaux des retraités sera poursuivi méthodiquement. Nous étendrons à l'échelle nationale la couverture de l'assurance contre les maladies graves pour les citadins et les ruraux. Nous approfondirons la réforme générale des établissements médicaux et sanitaires de base, renforcerons la mise en place du système des médecins généralistes, et améliorerons le système de traitement échelonné. Nous étendrons à l'ensemble du pays la réforme générale des hôpitaux publics de district et procéderons à des expériences de réforme des hôpitaux publics dans 100 villes de l'échelon préfectoral et au-dessus, afin d'en finir avec le financement des soins médicaux par les recettes des produits pharmaceutiques, de lutter contre le gonflement artificiel des prix de certains médicaments, de réajuster de manière rationnelle les prix des services médicaux, et d'alléger les charges de la population par des moyens tels que le remboursement des frais médicaux par la caisse de l'assurance maladie. Nous encouragerons les médecins à cumuler plusieurs postes à la base et développerons les services médicaux financés par des capitaux non publics. Il faudra mener des essais pour approfondir la réforme du système médical au niveau provincial. Nous accélérerons la mise en place de mécanismes de prévention et d'arbitrage des litiges opposant malades et services médicaux. Les subventions de l'État aux services de santé publique de base seront portées de 35 à 40 yuans par personne, la partie augmentée étant entièrement consacrée à payer les services de santé publique de base assurés par des médecins de village, afin de permettre aux centaines de millions de paysans chinois d'avoir accès à des soins près de chez eux. Il faudra renforcer la prévention et la maîtrise des maladies graves.

La médecine et la pharmacie traditionnelles chinoises et celles des minorités ethniques seront développées activement. Nous poursuivrons la réforme de la gestion et des services en matière de planification familiale. Comme la santé est l'une des aspirations fondamentales de l'être humain, nous ne ménagerons aucun effort pour élever sans cesse le niveau des services médicaux et sanitaires et édifier une Chine saine.

Permettre aux Chinois de jouir de plus de fruits du développement culturel. La culture est la fontaine spirituelle dont s'abreuve le Peuple et la source d'où jaillit la création. Nous devons mettre en pratique les valeurs essentielles socialistes, tout en mettant à l'honneur les fleurons de la culture traditionnelle chinoise. Nous favoriserons l'essor de la philosophie et des sciences sociales ; nous impulserons le développement de la littérature, des arts, de la presse, de l'édition, de la radiodiffusion, du cinéma, de la télévision et de l'archivage ; nous veillerons à la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel. Nous nous efforcerons de produire davantage d'œuvres artistiques et littéraires de grande qualité. Nous encouragerons la lecture dans toutes les couches de la population, afin de créer une « société du Livre ». Nous favoriserons la standardisation et l'uniformisation progressives des services culturels publics fondamentaux ; nous étendrons la gratuité de l'accès à un plus grand nombre d'installations culturelles d'intérêt public ; nous exploiterons le rôle des centres de services culturels d'intérêt général à la base. Nous approfondirons la réforme du système culturel et stimulerons l'intégration des nouveaux médias et des médias conventionnels. Nous élargirons les échanges culturels avec l'étranger, et renforcerons notre capacité de communication internationale. Nous favoriserons le développement des sports de masse et de compétition, ainsi que de l'industrie sportive. Nous préparerons congrûment notre candidature aux jeux Olympiques d'hiver de 2022.

Renforcer et renouveler la gouvernance sociale. Nous approfondirons la réforme du système de gestion des organisations sociales, tout en accélérant la séparation des associations professionnelles et des chambres de commerce d'avec les organismes administratifs. Nous soutiendrons les organisations de masse pour qu'elles participent par les voies légales à la gouvernance sociale ; nous développerons le travail social spécialisé, le bénévolat et les œuvres publiques de bienfaisance. Nous encouragerons les différents acteurs de la société à construire des installations au profit des personnes âgées, et développerons les services de soins de proximité et ceux à domicile en leur faveur. Nous renforcerons l'aide aux enfants, aux femmes et aux vieillards qui restent à la campagne après le départ de leurs proches pour la ville, et mettrons en place un système de protection sociale pour les mineurs. Nous élèverons notre capacité d'intervention et de

prévention des incidents publics, ainsi que celle de prévention et de réduction des calamités naturelles. Nous viendrons mieux en aide aux sinistrés. Nous améliorerons notre dispositif de météorologie, de topographie, de géologie et de surveillance des mouvements sismiques. Nous veillerons à organiser des campagnes de vulgarisation du droit, à renforcer la médiation populaire, et à perfectionner le système d'assistance juridique pour les plaignants. Les mécanismes d'évaluation des risques que peuvent entraîner pour la stabilité sociale certaines décisions importantes devront être mieux utilisés, et nous préviendrons et résoudrons efficacement les conflits sociaux. Le traitement des doléances tant orales qu'écrites de la population sera garanti dans le strict respect de la loi, de manière à résoudre toute revendication légitime à temps et sur place. Nous poursuivrons en profondeur l'édification d'une Chine sûre, mettrons au point un système multidimensionnel de prévention et de contrôle en matière de sécurité publique, punirons en vertu de la loi tous les actes criminels tels que les activités violentes et terroristes, ainsi que la pornographie, les jeux d'argent, la drogue, les sectes et la contrebande, et développerons, en le réglementant, l'espace de l'Internet, afin de préserver la sûreté de l'État et la sécurité publique. Comme la vie est le bien le plus précieux, il faut prendre des mesures fermes pour renforcer tous azimuts notre travail concernant la sécurité dans les lieux de production et assurer la sécurité alimentaire et pharmaceutique d'un bout à l'autre de la chaîne.

Mener la bataille pour les économies d'énergie, la réduction des émissions polluantes et l'aménagement de l'environnement. Comme la pollution touche à la vie de la population et constitue l'une de ses grandes préoccupations, nous devons agir dans ce domaine avec une main de fer. Cette année, les émissions de CO₂ par unité du PIB devront baisser de plus de 3,1 % ; le degré de pollution exprimé en DCO et les émissions d'azote ammoniacal devront diminuer d'environ 2 % ; et les émissions de SO₂ et d'oxydes d'azote devront être réduites d'environ 3 et 5 % respectivement. Nous poursuivrons en profondeur notre programme d'action contre la pollution de l'air, mettrons en œuvre le système synergique de prévention et de contrôle interrégionaux, ferons avancer la modernisation des centrales électriques au charbon en vue de réduire au minimum leurs rejets, et nous efforcerons de réaliser une augmentation nulle de la consommation de charbon dans les zones prioritaires. L'achat de véhicules à énergies nouvelles sera encouragé ; le traitement des gaz d'échappement des véhicules sera renforcé ; la qualité des carburants sera améliorée : le gazole et le pétrole pour véhicule conformes à la norme nationale V seront distribués dans les villes prioritaires des zones importantes. Les véhicules immatriculés et mis en service avant la fin 2005 non conformes aux normes

d'émission seront tous mis à la casse. Nous ferons tout le travail nécessaire pour faire face au changement climatique et nous étendrons les essais d'échange de droits d'émission de CO₂. Nous mettrons en œuvre un programme d'action contre la pollution de notre « or bleu ». Nous renforcerons nos actions sur les fleuves, rivières, lacs et mers, ainsi que sur les sources de contamination ; nous intensifierons la lutte contre la pollution diffuse dans les régions rurales ; nous exercerons un contrôle complet de l'approvisionnement, de la source au robinet. Nous encouragerons la dépollution par une tierce partie. Nous mettrons au point une législation sur l'écotaxe. Nous devons appliquer fermement les lois et règlements sur la pollution et punir sévèrement les pollueurs. Quant aux administrations qui ferment les yeux, elles seront sanctionnées comme il faut.

Du changement de notre mode de production et de consommation d'énergie dépendent à la fois le développement du pays et le bien-être de la population. Nous devons développer énergiquement la production d'électricité éolienne et photovoltaïque, ainsi que les bioénergies, promouvoir activement l'hydroélectricité, développer l'électricité nucléaire dans le respect de la sécurité, favoriser l'exploitation et l'utilisation du gaz de schiste et du gaz des houillères. Nous nous efforcerons de contrôler le volume global de la consommation d'énergie, et nous renforcerons la réduction de la consommation d'énergie dans les secteurs prioritaires que sont l'industrie, le transport et le bâtiment. Nous développerons activement l'économie du recyclage, et nous favoriserons le recyclage des déchets industriels et des ordures ménagères. Comme notre marché des économies d'énergie et de la protection du milieu recèle un immense potentiel, nous devons nous efforcer de faire des industries spécialisées dans les économies d'énergie et la protection du milieu un nouveau pilier économique.

La nature ayant fait don à l'homme de ces trésors que sont les forêts, les steppes, les fleuves, les rivières et les terres humides, il nous faut les chérir de tout notre cœur. Nous poursuivrons nos grands projets écologiques, élargirons les régions prioritaires à vocation écologique, mènerons à bien la construction de centres d'avant-garde de la civilisation écologique, ferons avancer de manière systématique les essais d'aménagement global du territoire, des fleuves et des rivières, introduirons dans davantage de régions un mécanisme de compensation par les bassins en amont en faveur de ceux en aval, et protégerons mieux la région des sources des trois grands fleuves [Changjiang, Huanghe et Lancangjiang]. Nous protégerons davantage de forêts naturelles ; l'abattage commercial sera arrêté en bon ordre. Cette année, 10 millions de *mu* [environ 666 667 hectares] de terres abusivement défrichées seront reconverties en forêts ou en steppes ; un reboisement de 90 millions de *mu* [environ 6 millions d'hectares] sera réalisé. Pour protéger le milieu

naturel, l'important est d'agir et la clef de la réussite, de persévérer. Nous n'aurons de cesse que nous n'ayons retrouvé des ciels bleus et des rivières limpides, et assuré le développement pérenne de notre pays.

VI. RENFORCER L'AUTO-DIFICATION DU GOUVERNEMENT

Nous devons œuvrer à la promotion du gouvernement de l'État en vertu de la loi, à la mise en place accélérée d'un gouvernement novateur, intègre, respectueux de la loi et au service de la population, au renforcement de sa capacité de l'exercice du pouvoir et de sa crédibilité, et à la modernisation du fonctionnement de l'État et de sa capacité de gouverner.

Faire de l'ordre constitutionnel la norme du pouvoir politique et de l'ordre légal, celle du pouvoir administratif, afin que toute l'activité gouvernementale soit soumise à la légalité. La Constitution étant la norme fondamentale de notre activité, les gouvernements à tous les échelons et leur personnel doivent se soumettre à elle. Il faut étudier la loi, l'observer rigoureusement, apprendre à s'en servir, et remplir scrupuleusement ses devoirs et obligations selon la loi. Tout acte administratif doit avoir une base légale ; aucune administration ne doit agir en dehors de la légalité. Nous procéderons à la refonte des mécanismes administratifs d'application de la loi, en adoptant des moyens intégrés et coordonnés. Nous veillerons à ce que la loi soit appliquée de façon stricte, uniforme, équitable et policée, en définissant clairement les responsabilités des services administratifs. Toute violation des lois et des règlements sera poursuivie, et tout laxisme, comme toute injustice dans l'application de la loi, sera corrigé.

Continuer à introduire des innovations dans l'administration en mettant l'accent sur l'esprit de service et l'efficacité. Les services publics fondamentaux devront désormais fonctionner le plus souvent possible sous la forme d'achat de prestations : tous les services ayant une finalité sociale et pouvant être assurés par des acteurs non publics compétents seront confiés au marché ou à des opérateurs privés. La prise de décision doit se faire de façon scientifique et démocratique, en faisant valoir le rôle des laboratoires d'idées. La transparence des affaires administratives, la diffusion de la cyberadministration et le traitement des affaires sur la Toile s'imposent. Les gouvernements à tous les échelons doivent se soumettre consciemment à la surveillance de l'assemblée populaire du même échelon et de son comité permanent, et à la surveillance démocratique de la Conférence consultative politique du peuple chinois, et écouter attentivement les avis des représentants des assemblées populaires, des partis et

groupements démocratiques, de la Fédération de l'industrie et du commerce, des personnalités sans parti et des organisations populaires. Tout notre travail doit être surveillé par le peuple et traduire pleinement sa volonté.

Exercer le pouvoir selon la loi, encourager la simplicité, combattre le goût du luxe, mener à bien la lutte contre la corruption, améliorer le style de travail du Parti et promouvoir l'intégrité de l'administration. Nous agissons en suivant fermement l'esprit des « huit recommandations » formulées par le Comité central du Parti, réprimerons sans relâche les « quatre vices », et continuerons d'appliquer scrupuleusement la Convention en trois points du Conseil des affaires d'État. Les phénomènes de corruption ont une origine commune : la maximisation de la rente du pouvoir. Nous procéderons à la réduction des pouvoirs pour renforcer l'intégrité administrative, en consolidant les barrières réglementaires. En réduisant à néant la rente du pouvoir, nous nous efforcerons de détruire le terreau de la corruption. Nous exercerons un contrôle plus rigoureux sur les administrations, ferons pleinement valoir le rôle des audits, et gérerons avec efficacité les fonds et ressources publics, ainsi que les actifs de l'État. Nous continuerons à lutter avec la dernière énergie contre la corruption, en adoptant la tolérance zéro envers les éléments corrompus et en les punissant sévèrement. Tous les actes de corruption, qu'ils aient lieu à l'intérieur des organes dirigeants ou au vu et au su de tous, seront sévèrement châtiés.

Travailler avec initiative et diligence, appliquer effectivement les mesures prises et agir dans l'intérêt du peuple en toutes circonstances. La « nouvelle normalité » économique appelle un nouvel état d'esprit. Les agents de l'État, en particulier les cadres dirigeants, ne doivent jamais perdre de vue que leur devoir suprême est d'œuvrer au développement du pays et au bien-être de la population, de travailler pour la modernisation de la Chine en prenant à cœur les préoccupations de leurs concitoyens. Les gouvernements à tous les échelons doivent remplir leurs fonctions, veiller à l'application effective des mesures politiques et travailler dans un esprit créateur. Le système de contrôle et d'évaluation des fonctionnaires sera parachevé : les éléments méritants seront récompensés ; les médiocres, mis en garde ; les fainéants et les prévaricateurs, publiquement dénoncés et poursuivis.

Camarades députés,

La Chine est un pays pluriethnique uni. La cohésion de la Nation, la consolidation et le développement des relations entre toutes les ethnies fondées sur l'égalité, l'union, la solidarité et la bonne entente répondent à l'intérêt fondamental général, et tous doivent y contribuer. Nous continuerons d'appliquer, tout en l'améliorant, le système d'autonomie

des régions peuplées de minorités ethniques, apporterons une assistance accrue aux régions sous-développées et soutiendrons le développement des petites communautés ethniques. Nous poursuivrons les actions visant à enrichir les zones frontalières et leurs habitants ; protégerons et valoriserons les fleurons des cultures traditionnelles locales, ainsi que les villages et petites agglomérations typiques ; et promouvrons les échanges et la bonne compréhension entre les différentes ethnies. Nous préparerons soigneusement la célébration du 50^e anniversaire de la création de la région autonome du Tibet et du 60^e anniversaire de la fondation de la région autonome du Xinjiang. La grande famille qu'est la nation chinoise connaîtra prospérité et bonheur grâce à la bonne entente nationale, à l'union des volontés et au développement harmonieux de tous les Chinois.

Nous devons appliquer intégralement la politique religieuse fondamentale du Parti, promouvoir l'harmonie entre les diverses confessions, protéger les droits légitimes de la sphère religieuse et faire jouer pleinement leur rôle aux personnalités religieuses et aux croyants dans la promotion du développement socioéconomique.

Nous encouragerons nos ressortissants à l'étranger, ainsi que ceux d'entre eux qui sont revenus en Chine et leurs familles, à contribuer à la modernisation de la patrie, à la réunification pacifique du pays, ainsi qu'à la coopération et aux échanges entre la Chine et l'étranger. Nous œuvrerons en même temps à l'union des volontés de tous les Chinois, qu'ils vivent en Chine ou à l'étranger.

Camarades députés,

L'édification d'une défense nationale solide et d'une armée puissante constitue une garantie fondamentale pour sauvegarder la souveraineté, la sécurité et le développement de l'État. Il nous faudra, en centrant nos efforts sur les objectifs fixés par le Parti destinés à renforcer notre armée dans la situation actuelle, assurer l'application du principe fondamental selon lequel le Parti exerce une direction absolue sur l'armée, poursuivre méthodiquement les préparatifs de combat dans tous les domaines et sous toutes les formes, et préserver la stabilité de notre défense frontalière, maritime et aérienne. Nous devons renforcer de façon intégrale le développement des services logistiques modernes, intensifier la recherche scientifique dans les domaines de la défense nationale et des armements de hautes et nouvelles technologies, et développer les industries relevant des sciences et techniques de défense nationale. La réforme de la défense nationale et de l'armée sera poursuivie en profondeur, et leur édification en vertu de la loi sera améliorée. Nous renforcerons l'édification d'une police armée modernisée. Nous sensibiliserons toute la population aux besoins de la défense nationale. La mobilisation de la défense nationale et l'édification du corps des réservistes seront menées en profondeur. Le développement

harmonieux de la défense nationale avec l'économie sera assuré. L'association des activités civiles et militaires sera poursuivie en profondeur. Les autorités à tous les échelons devront toujours s'intéresser à l'édification de la défense nationale et des forces armées, en lui accordant leur soutien énergique, de manière à consolider et à promouvoir inlassablement l'union de l'armée avec le gouvernement et le peuple.

Camarades députés,

Fidèles aux principes dits « un pays, deux systèmes », « administration de Hong Kong par les Hongkongais », « administration de Macao par les Macanais » et celui d'un haut degré d'autonomie, nous agissons conformément à la Constitution et aux lois fondamentales qui régissent respectivement Hong Kong et Macao. Les chefs des exécutifs, ainsi que les exécutifs de ces deux zones administratives spéciales, bénéficieront de notre soutien total dans leurs efforts en vue de gouverner conformément à la loi, de développer l'économie, d'améliorer les conditions de vie de la population, de promouvoir la démocratie et d'assurer l'harmonie. Nous encouragerons les échanges et la coopération dans tous les domaines, et continuerons à faire jouer à Hong Kong et Macao leur rôle unique dans la réforme, l'ouverture et la modernisation du pays. Nous sommes convaincus qu'avec le soutien énergique et inlassable du gouvernement central, pourvu qu'ils réussissent à augmenter leur compétitivité, Hong Kong et Macao pourront préserver leur prospérité et leur stabilité à long terme.

Nous maintiendrons notre ligne politique générale concernant la question de Taiwan. Nous consoliderons la base politique des relations des deux rives du détroit fondée sur l'acceptation du Consensus de 1992 et l'opposition aux activités sécessionnistes, de manière à maintenir l'orientation juste du développement pacifique des relations entre les deux côtés. Nous nous efforcerons de pousser en avant les consultations et le dialogue entre les deux rives, de promouvoir leur intégration économique sur la base des bénéfices réciproques, et de multiplier les échanges entre les échelons de base, comme entre les jeunes et adolescents. Nous sauvegarderons, en vertu de la loi, les droits et intérêts de nos compatriotes taiwanais, et ferons en sorte qu'un plus grand nombre bénéficie des fruits du développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit. Nous souhaitons que tous nos compatriotes améliorent sans cesse leur compréhension et leur confiance mutuelles, qu'ils resserrent leurs liens de sang, qu'ils se rapprochent les uns des autres et qu'ils contribuent à la réunification pacifique du pays. Nous sommes convaincus que le développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit est une tendance historique irrésistible et irrévocable.

Camarades députés,

En tenant compte à la fois de la situation intérieure et du contexte international, nous continuerons à lever bien haut l'étendard de la paix, du développement, de la coopération et des bénéfices réciproques, à progresser résolument sur la voie du développement pacifique, et à appliquer inébranlablement la stratégie d'ouverture mutuellement bénéfique. Nous sauvegarderons fermement la souveraineté, la sécurité et le développement de l'État. Nous défendrons les droits et intérêts légitimes de nos citoyens, comme de nos personnes morales à l'étranger. Nous promouvrons l'édification de nouvelles relations internationales en prenant pour principes centraux la coopération et le double gagnant. En approfondissant le dialogue stratégique et la coopération pragmatique avec les grandes puissances, nous ferons évoluer nos relations avec elles vers un développement sain et stable. Nous consoliderons sur tous les plans notre diplomatie de bon voisinage, en créant une communauté solide partageant le même sort. Nous renforcerons l'union et la coopération avec les pays en voie de développement, tout en préservant nos intérêts communs. En participant activement aux affaires multilatérales, nous contribuerons à l'instauration d'un système et d'un ordre internationaux plus équitables et plus raisonnables. Nous devons bien organiser les activités du 70^e anniversaire de la victoire de la Guerre de résistance du peuple chinois contre l'agression japonaise et de la Guerre antifasciste mondiale. Nous défendrons avec le reste de la communauté internationale les fruits de la victoire de la Seconde Guerre mondiale, en luttant pour la justice et l'équité internationales. Nous sommes prêts à tendre la main à tous les pays du monde pour maintenir une paix durable et créer un monde plus prospère.

Camarades députés,

La Chine se trouve aujourd'hui devant des occasions historiques de développement et de prospérité. Unissons-nous donc étroitement autour du Comité central du Parti avec comme secrétaire général le camarade Xi Jinping, portons bien haut l'étendard du socialisme à la chinoise, concentrons notre esprit et nos énergies, faisons preuve d'initiative, et travaillons à l'accomplissement de toutes les tâches du développement socioéconomique de cette année, afin d'apporter de grandes et nouvelles contributions à l'atteinte de nos objectifs des « deux centennaires », à la construction d'un pays socialiste moderne, prospère, puissant, démocratique, harmonieux et hautement civilisé, et à la réalisation de notre rêve du grand renouveau de la nation chinoise !